

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 21 Mai 2015 - 3 Chaâbane 1436 - N° 965 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE - SERBIE

Le Président Bouteflika reçoit la présidente de l'Assemblée nationale serbe



p.28

FÊTE NATIONALE

Le Président Bouteflika félicite son homologue camerounais

p.28

ALGÉRIE - EGYPTE

Grine s'entretient au Caire avec des responsables égyptiens sur le renforcement de la coopération médiatique

p.28

25 TERRORISTES ELIMINÉS EN 24H

L'ANP réaffirme sa détermination à éradiquer le terrorisme

Kamel Cherif

Le coup de filet réussi par les forces de l'armée nationale populaire est plus que rassurant. Vingt-cinq terroristes ont été éliminés en l'espace de 24 heures ! C'est dire que l'ANP veille au grain et assure la sécurité du pays et des citoyens algériens.

Cette performance est rassurante dans la mesure où les citoyens peuvent être réellement fiers de leur armée nationale. Une armée qui demeure une référence du fait de son caractère républicain, mais aussi de son patriotisme et de son engagement infaillible à préserver la République. Une armée qui assume de manière noble sa mission.

Le professionnalisme de l'armée algérienne aura été une nouvelle fois prouvé et confirmé.

C'est cette armée, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) qui a sauvé la République durant les années du terrorisme. Elle avait fait face seule au phénomène du terrorisme qu'elle a vaincu. Cela lui a valu une reconnaissance unanime de la part de la communauté internationale.

p.3



L'Arpt lance une consultation sur le Wifi à l'extérieur des bâtiments

BANQUE D'ALGÉRIE
La dépréciation du dinar engendrée par la baisse des prix pétroliers

BORDJ BOU ARRERIDJ
Nouveaux projets pour le secteur de l'enseignement supérieur

FLUCTUATION DES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES
L'Ugcaa appelle à l'accélération de la réalisation du réseau national de distribution

SANTÉ

PILULE CONTRE LE VIEILLISSEMENT :
Une promesse pas si lointaine

Pages 14-15

CULTURE

TISSEMSILT
23 poètes au Printemps littéraire de l'Ouarsenis

p.16

FOOTBALL

PRÉPARATION DE LA CAN-2015, EN OLYMPIQUE 1- SOUDAN 1
Fin de stage pour les Olympiques

p.24

Gendarmerie Nationale

Saisie de 32 tonnes de kif durant les 5 premiers mois de l'année 2015

p.11

Météo► **Régions Nord : 19° à Alger**

Temps passagèrement nuageux sur les régions Centre et Est avec localement pluies orageuses en fin de journée. Sur régions Ouest, brume locale en début de matinée puis temps dégagé à peu nuageux au cours de journée. Les vents seront variables modérés. La mer sera agitée.

► **Régions Sud : 35° à Tamanrasset**

Temps voilé à peu nuageux sur le Hoggar/Tassili et le Sahara Oriental. Ailleurs, temps généralement ensoleillé. Les vents seront modérés avec fréquents soulèvements de Sable.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT
Ghoul à Guelma

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Guelma.

CE MATIN À LA SAFEX
Présentation de la 48^e Foire internationale d'Alger

Dans le cadre de la tenue de la 48^e foire internationale d'Alger prévue du 27 mai au 1er juin au Palais des Expositions, le ministre du Commerce, M. Amara Benyounès, tiendra une conférence de presse ce matin à 10h30 à la Safex, en présence de son excellence M. Quldeep S. Bhardwaj ambassadeur de la République d'Inde pays invité d'honneur de la FIA.

MUSÉE CENTRAL DE L'ARMÉE
Exposition sur la bataille de Gallipoli

L'Ambassade de la République de Turquie à Alger organise jusqu'au 31 mai au musée central de l'armée, une exposition à l'occasion du 100e anniversaire de la bataille de Gallipoli.

► **DEMAIN À LA SALLE OMNISPORTS DU 8 MAI 1945 (SÉTIF)**
Jubilé de l'ancien volleyeur international Kherif Abdallah

La salle omnisports du 8 mai 1945 de l'Opow de Sétif abritera demain vendredi 22 mai à partir de 9h, le jubilé de l'ancien volleyeur international et joueur de l'Entente de Sétif Kherif Abdallah. Ce grand tournoi organisé par le Club sportif amateur de l'Étoile sportive sétiennne regroupera plusieurs anciens volleyeurs ayant pris part à la coupe du monde 1990 au Japon, aux universiades de Londres en 1991 et aux jeux olympiques de Barcelone 1992.

► **LE 26 MAI AU SHERATON**
Le FCE célèbre la «Journée nationale de l'Étudiant»

Pour célébrer la «Journée nationale de l'Étudiant», le Forum des chefs d'entreprise (FCE) organise le mardi 26 mai 2015 à partir 8h30, à l'hôtel Sheraton, une rencontre sous le thème: «Pour un partenariat Entreprise/Recherche au service du progrès technologique et de l'innovation». Cette rencontre sera l'occasion pour ces deux communautés d'échanger sur leurs attentes respectives et de développer une vision commune concernant la recherche scientifique et son rôle prépondérant et déterminant dans le développement économique.

CE MATIN À L'APN
Conférence-historique sur Rabah Bitat

En collaboration avec le Centre d'Etudes historiques affilié au ministère des Moudjahidines, l'Assemblée populaire nationale organise ce matin à partir de 9h, une conférence historique sur le moudjahid Rabah Bitat.

La rencontre se déroulera en présence de membre de la famille du défunt moudjahid, de personnalités nationale et d'étudiants de l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques.

	Max	Min
Alger	19°	15°
Oran	20°	17°
Annaba	18°	14°
Béjaïa	20°	18°
Tamanrasset	35°	22°

Horaires des prières

Jeudi 21 Mai 2015

Fajr	03:52
Dohr	12:45
Asr	16:35
Maghreb	19:56
Isha	21:31

**ÉCOLE DE POLICE DE AÏN BENIAN**
Sortie d'une promotion d'agents de police

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, présidera ce matin à l'Ecole de police de Aïn Benian, la cérémonie de sortie d'une promotion d'agents de police.

**ESPACE RADIO DE LA SÛRETÉ NATIONALE**
Emissions consacrée aux questions des auditeurs

L'émission «Fi Essamim», de la Sûreté nationale, sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h sur les ondes de la Chaîne 1, aux questions et aux interrogations des auditeurs en matière de sécurité routière.

► **SAMEDI 23 MAI À SOUK AHRAS**
Meeting de l'ANR

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera samedi 23, un meeting populaire à la maison de jeunes Merakeb-Kaddour de Souk Ahras.

Mobilis partenaire de l'opération «Eboueurs de la mer»

Mobilis est partenaire de la 10ème édition de l'opération nationale «Eboueurs de mer» initiée par la chaîne 3 de la radio nationale et le mouvement associatif, qui débutera le Samedi 23 Mai 2015 à travers les 14 wilayas côtières. Une opération écologique de grande envergure, qui a pour ambition d'offrir aux estivants des plages propres et de préserver nos côtes et notre littoral, en impliquant toutes les composantes de la société dans la collecte des déchets par la sensibilisation des citoyens contre les différentes formes de pollution jonchant nos plages et ancrer la culture écologique au sein de la société. Ainsi, le coup d'envoi de l'opération aura lieu ce Samedi 23 mai à 9h00 sur la plage de Tamenfoust (Ex-la Pérouse)- Alger. La campagne consiste en le nettoyage des plages aux objectifs à la fois économiques et environnementaux, destinée à les débarrasser de tous les déchets qui les encombrent. Organisée à la veille de la saison estivale, l'événement sera marqué par un riche programme d'activités et d'animations et connaîtra une forte participation du personnel Mobilis, du mouvement associatif, des scouts musulmans, des représentants de la société civile et de bénévoles.

► **DU 24 AU 26 MAI À MÉDÉA ET DJELFA**
Manœuvre nationale de secours et sauvetage de la Protection civile

Dans le cadre de la préparation des équipes d'intervention pour faire face aux catastrophes, la Direction générale de la Protection civile organise une manœuvre nationale de secours et sauvetage de grande envergure au niveau des wilayas de Médéa et de Djelfa durant la période du 24 au 26 mai 2015 en présence d'observateurs étrangers spécialisés dans la gestion des situations de catastrophe et d'un détachement spécialisé de l'armée nationale populaire.

► **JARDIN D'ESSAI DU HAMMA**
2^e Salon des plantes aromatiques, médicinales et à parfums

Sous le patronage du wali d'Alger, l'EPA du Jardin d'Essai du Hamma organise jusqu'au 22 mai, la 2^e édition du Salon des plantes aromatiques, médicinales et à parfums.

Gaïd Salah visite le Régiment spécial d'intervention du commandement de la Garde républicaine

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, a effectué mardi une visite d'inspection au régiment spécial d'intervention relevant du commandement de la garde Républicaine de Khemisti (Tipasa), où il a procédé à l'inauguration du nouveau cantonnement de ce régiment.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a précisé, dans un communiqué, que cette visite entre dans le cadre des visites sur le terrain aux commandements de forces et régions militaires et dans le cadre de la communication directe avec les éléments et le suivi sur le terrain de la situation des unités militaires.

A l'entame de la visite, le chef d'état-major de l'ANP a assisté à une présentation sur ledit régiment, donnée par le Commandant de la garde Républicaine, le général-major, Ahmed Mouley Melliani, pour procéder ensuite à l'inauguration officielle du nouveau cantonnement du régiment spécial d'intervention.

Dans une allocution d'orientation devant le commandement et les cadres de la garde Républicaine, ainsi que les cadres et les éléments du régiment spécial d'intervention, le général de corps d'armée a insisté sur l'intérêt que porte le haut commandement de l'Armée au rehaussement du corps de la garde Républicaine au rang de l'élite, dont le travail est conforme à la noblesse des missions qui lui sont confiées.

«Pour que vous puissiez mener à bien ces missions, je vous exhorte d'être fidèles à votre Armée, à votre Patrie et au serment que vous avez prêté, en premier et en dernier lieu devant Allah et devant votre Patrie et votre peuple, et d'être à la hauteur de la lourde mission dont vous êtes chargés, car vous êtes la jeunesse qui est née sur une terre indé-



pendante, au sein d'un Etat souverain et dans une patrie libre et souveraine», a affirmé Gaïd Salah à l'adresse des présents.

«Néanmoins, il ne faut, à aucun moment, a-t-il insisté, perdre de vos esprits, ni de ceux de tous, que cette indépendance recouvrée, cette souveraineté regagnée et cette patrie libre n'auraient jamais été concrétisées sans l'aide d'Allah le Tout-Puissant, puis non sans les sacrifices des aieux qui ont donné à l'Algérie, de leur jeunesse, de leurs âmes et de leur sang, l'élan ainsi aux générations de l'indépendance ce patrimoine historique plein de moralité et d'éthique, que vous devez et devrez conserver et ne jamais oublier».

Le général de corps d'armée n'a pas manqué de rappeler, en outre, les «grands efforts fournis par l'ANP, digne héritière de l'ALN, pour la sécurité, la sécurité et la stabilité du pays», a indiqué le communiqué.

«La grande conscience qu'ont les fils fidèles de l'Algérie de l'intérêt national suprême était la principale motivation qui leur a donné la force nécessaire pour que notre pays ait, sous le commandement et le soutien du président de la République, Chef suprême des forces Armées, ministre de la Défense nationale, cette immunité sécuritaire et ce haut degré de sécurité, sérénité et stabilité, et puisse franchir toutes ces

étapes du parcours de développement socio-économique, en dépit des situations difficiles que connaît le monde d'aujourd'hui sur les plans territorial et international», a affirmé Gaïd Salah.

Le général de corps d'armée a, par ailleurs, rappelé «les immenses sacrifices» du peuple algérien pour recouvrer sa liberté, sa souveraineté et sa dignité, «en particulier en ces jours où le peuple algérien commémore, ce mois, un cher événement qui est l'anniversaire du 8 mai 1945, marqué par la perte de dizaines de milliers de martyrs parmi les meilleurs fils de ce cher pays».

Il a, à ce propos, réitéré «le devoir de relever la cruauté et la barbarie de l'ignoble colonisateur français d'une part et de se remémorer, avec fierté et considération, le sens du sacrifice et l'héroïsme du peuple algérien insoumis à la colonisation et à la sujétion d'une autre partie».

«L'objectif, a-t-il affirmé, étant de faire une base décisive, dont le fruit est au service des objectifs de l'effort commun visant à mettre l'ANP en harmonie avec les nobles missions institutionnelles qui lui sont confiées».

L'occasion a également été donnée aux cadres et aux éléments qui ont exprimé leur «grande fierté» de faire partie des rangs de l'ANP et de leur engagement à défendre la Nation et préserver sa souveraineté, sa sécurité et sa stabilité, souligne le communiqué du MDN.

Le général de corps d'armée a, ensuite, suivi une parade des éléments de la garde Républicaine, dont des démonstrations de la formation des corremusés qui a interprété des morceaux du patrimoine algérien, des activités d'équitation et de parade à cheval, des exercices démonstratifs de la section cynotechnique au moyen de chiens dressés.

Il a également suivi des démonstrations d'arts martiaux montrant le haut niveau des éléments, pour terminer par un défilé des éléments du régiment, sur les rythmes de la musique militaire, conclut le communiqué.

L'Arpt lance une consultation sur le Wifi à l'extérieur des bâtiments

L'Autorité de régulation des postes et télécommunications (Arpt) a lancé une consultation publique sur les modalités techniques et économiques du déploiement des réseaux Wifi à l'extérieur des bâtiments (outdoor), apprend-on mercredi auprès de cet organisme.

«Cet appel à consultation entre dans le cadre des missions de l'Arpt de promotion de la concurrence sur le marché des télécommunications, dans le but de favoriser le développement des services d'accès Internet et plus particulièrement ceux utilisant les systèmes d'accès radioélectriques à faible portée y compris les réseaux locaux radioélectriques (RLAN)», ajoute la même source. «Il s'agit par cette démarche de trouver les décisions à prendre pour mettre en œuvre les moyens susceptibles d'accompagner l'évolution du déploiement de cette technologie et son usage pour en faire bénéficier le consommateur».

Cette consultation publique vise, donc, à recueillir l'analyse et l'avis des opérateurs et acteurs du marché sur les enjeux de la généralisation de cette technologie ainsi que sur les différents schémas envisageables en matière de régulation.

Cette enquête devra prendre en compte le contexte de déploiement en cours des réseaux 3G et 4G, des normes et standards existants ou en cours de définition, des aménagements possibles du cadre juridique et réglementaire existant, de la sécurité des données et le respect de la vie privée ainsi que la nécessaire information du grand public sur le sujet.

À cet effet, l'Arpt cherche à identifier notamment les conditions techniques qui constituent une contrainte majeure pour le déploiement optimal des services WiFi Outdoor.

Il s'agit aussi de «rechercher les solutions techniques et les architectures de réseau à même d'assurer la couverture des zones urbaines, suburbaines et enclavées ainsi que les modèles économiques adaptés».

L'étude définira aussi les modalités et les niveaux de tarification à appliquer en contrepartie de l'utilisation des fréquences nécessaires au déploiement des services WiFi outdoor et les solutions à mettre en place pour assurer la sécurité publique et la protection de l'usager en matière de confidentialité et de protection des données privées.

Il est aussi question de savoir dans quelles conditions serait-il possible d'assurer la complémentarité ou la co-existence entre les services utilisant le WiFi/RLAN et les services internet haut débit fixe et mobile.

BOUDIAF DEVANT LA 68^E AG DE L'OMS A GENÈVE

«Les investissements de l'Algérie dans le secteur de la santé ont permis de faire face à plusieurs défis»

Les investissements de l'Algérie dans le secteur de la santé ont permis de faire face à plusieurs défis, a affirmé mardi à Genève le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. «Les investissements de l'Algérie dans le secteur de la santé ont permis de faire face à plusieurs défis et d'obtenir des résultats encourageants en matière d'indicateurs sanitaires», a précisé le ministre dans une allocution prononcée lors de la 68^e assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Parmi ces facteurs, M. Boudiaf a rappelé la baisse du taux de mortalité infantile qui est passé de 46 morts pour chaque 1.000 naissances en 1990 à 22 morts pour chaque 1.000 naissances en 2014 ainsi que la baisse de la mortalité chez les femmes enceintes qui est passée de 230/100.000 habitants en 1990 à 60,3/100.000 habitants en 2014.

Entre autres acquis réalisés par l'Algérie dans le secteur de la santé, le ministre a indiqué que la moyenne d'âge a atteint 77,2 ces dernières années, rappelant la baisse sensible voire l'élimination de certaines maladies transmissibles à la faveur des programmes préventifs nationaux et l'amélioration de la couverture sanitaire.

Dans le cadre du système sanitaire international, l'Algérie a récemment entamé le renforcement des capacités de dépistage des maladies émergentes et maladies nou-

velles, a ajouté M. Boudiaf, saluant les efforts de l'Etat qui prend en charge ces maladies.

Pour s'adapter aux derniers développements, une opération de réforme a été lancée pour subvenir aux besoins des citoyens et répondre aux revendications des professionnels de la santé, selon le ministre.

L'Algérie a «décidé de compter uniquement sur ses propres ressources pour assurer un financement durable», a-t-il indiqué, affirmant que la dernière crise économique mondiale n'aura pas d'impact sur les programmes de développement.

Dans le cadre des sources supplémentaires de financement, les autorités publiques ont créé deux fonds spéciaux en 1998 et 2011. Le premier est consacré aux urgences et aux épidémies et le second au cancer et à la lutte contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles, a rappelé le ministre. M. Boudiaf, dans ce cadre, a souligné que les plans de développement sanitaires adoptés par l'Etat à l'instar de la consécration, depuis 1974, de la gratuité des soins pour tous les citoyens ont «permis d'augmenter le nombre des structures sanitaires de proximité à travers tout le territoire national».

En vue d'améliorer les indicateurs sanitaires, l'Algérie a misé sur d'autres axes, dont l'enseignement pour développer les connaissances, a précisé M. Boudiaf, sachant que 10 millions de jeunes algériens, soit le tiers de

la population, fréquentent les primaires, les CEM, les lycées, les universités et les centres de formation répartis à travers tout le territoire national.

M. Boudiaf s'entretient à Genève avec ses homologues de Tunisie et d'Argentine

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, s'est entretenu mardi à Genève, avec ses homologues de Tunisie, Saïd Aïdi, et d'Argentine Daniel Gollan, en marge des travaux de la 68^e session de l'Assemblée mondiale de la santé, indique un communiqué du ministère.

Avec son homologue tunisien, le ministre de la santé a abordé différents thèmes d'intérêt commun, notamment le renforcement de la coopération transfrontalière et de la veille sanitaire en matière de prévention et d'études épidémiologiques, ajoute la même source. Le ministre tunisien a suivi «avec intérêt la présentation du modèle algérien de couverture sanitaire du territoire et de l'expérience développée en matière de soins et d'hospitalisation à domicile, relève la même source.

Dans le domaine des médicaments, les deux parties ont convenu de mettre en place des mécanismes d'échanges entre les organes chargés des produits pharmaceutiques et d'œuvrer à unifier l'enregistrement des médicaments dans une optique de



complémentarité. Enfin, M. Boudiaf a invité son homologue tunisien à se rendre en Algérie à la faveur de la finalisation du projet de programme exécutif commun.

Par ailleurs, les entretiens avec le ministre argentin de la Santé «ont porté sur le développement de la coopération bilatérale dans différents domaines, dont la transplantation d'organes, la santé de la mère et de l'enfant et la chirurgie cardiaque pédiatrique avec l'envoi d'équipes médicales argentines pour des séjours de formation de courte durée». «Compte tenu de l'expérience de l'Argentine en la matière, les deux parties ont abordé les questions liées au contrôle qualité des médicaments bio-similaires ainsi que la prise en charge thérapeutique de l'hépatite avec les molécules innovantes», souligne le communiqué.

APS

LOGEMENTS AADL: Le paiement de la deuxième tranche prévu dès le dernier trimestre 2015

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) compte lancer l'opération de remise des Ordres de versement (OV) de la deuxième tranche du prix des logements de location-vente à partir du dernier trimestre de cette année, a annoncé mardi à Alger le Directeur général de l'agence Tarek Belaribi.

«L'AADL déploie le maximum d'efforts pour lancer l'opération dès le début du dernier trimestre de l'année 2015», a-t-il avancé au cours d'une réunion d'évaluation du secteur de l'habitat. L'opération concerne les souscripteurs des programmes AADL de 2001 et 2002 ainsi qu'une partie des souscripteurs de 2013 «dont les enquêtes prouvent qu'ils n'ont bénéficié d'aucune propriété immobilière», selon lui. Les services des Domaines et les Conservations foncières «sont actuellement en train de traiter les listes des souscripteurs envoyées par le ministère de l'Habitat pour enquête», avance le même responsable. Une telle opération permettra d'accélérer l'élaboration des contrats de pré-affectation qui devraient être remis aux souscripteurs de 2001 et 2002 avant la fin de l'année. Parmi ces derniers, 89.152 souscripteurs ont payé la première tranche dont 66.436 sont localisés à Alger. Quant aux souscripteurs de 2013, l'AADL a procédé jusqu'à la semaine en cours à la délivrance de 541.423 OV sur 560.658 dossier admis, selon le même responsable qui a précisé que 142.230 OV ont été remis aux souscripteurs de la capitale.

Le ministre de l'Habitat et de l'urbanisme et de la ville Abdelladjid Tebboune a instruit le directeur de l'AADL de «résoudre le problème de tous les souscripteurs n'ayant pas encore reçu leurs OV» en ouvrant la possibilité de mettre en place des bureaux de réception et de contact direct. Concernant les projets AADL, les données démontrent que les travaux de réalisation ont été lancés pour 145.523 logements dont 38.850 ont été lancés durant les quatre premiers mois de l'année en cours. Sur la totalité des logements lancés, l'agence compte 106.673 unités affichant un taux d'avancement des travaux entre 10 et 14%, alors que le reste est



au stade de conclusion de contrats avec les sociétés de réalisation. Le ministre a insisté sur la nécessité de lancer les 84.477 logements restant avant juillet prochain permettant ainsi de lancer la totalité du programme AADL qui compte

230.000 logements. L'AADL négocie actuellement avec les sociétés figurant dans les short-list établies par le secteur pour le lancement de 47.637 logements. Leurs dossiers seront envoyés la semaine prochaine au ministère en vue de les soumettre au gou-

vernement pour validation. Par ailleurs, M. Tebboune a donné des instructions aux responsables de cette agence sur la nécessité de respecter le mode de construction propre aux régions du sud du pays dont les paramètres ont été identifiés par l'arrêté de 2013 comme la réalisation de bâtisses de plus de deux étages. Concernant la gestion des cités AADL, le ministre a indiqué que son département était prêt à assurer l'appui nécessaire, et ce, à travers la formation d'entreprises de jeunes spécialisées dans la gestion des ensembles immobiliers selon les principes de ce métier: la sécurité, la préservation des biens publics et le traitement convenable des habitants.

LOGEMENT PROMOTIONNEL PUBLIC: Réception de 3 000 unités chaque trimestre dès 2016

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) compte réceptionner les logements du programme promotionnel public (LPP) à raison de 3.000 unités par trimestre à partir de 2016, a indiqué, mardi à Alger, son directeur général, Mohamed Belhadi. «Toutes les mesures sont prises pour respecter les délais de livraison des projets et réceptionner les logements avec un rythme de 3.000 unités chaque trimestre à partir de 2016» a-t-il précisé lors d'une réunion d'évaluation du secteur de l'habitat.

Le taux d'avancement des travaux de réalisation des projets divergent selon les dates de leur lancement, atteignant 10% pour certains, 30% pour d'autres, alors que certains projets ont dépassé les 70%. Selon M. Belhadi, l'ENPI a enregistré le lancement de 37.949 unités à fin avril 2015, dont 16.532 unités à Alger. Ce bilan comprend également la réalisation de 375 logements individuels dans les wilayas du Sud et des Hauts-plateaux. 36% des projets de réalisation des logements LPP sont pris en charge par des entreprises algériennes, 61% par des sociétés étrangères, alors que 3% représente des entreprises mixtes, a-t-il encore avancé. Ces projets couvrent pratiquement toutes les demandes des souscripteurs, dont 48.361 souscripteurs ont reçu leur ordre de versement, alors que 32.242 ont déjà versé leur première tranche. L'ENPI n'a reçu aucune demande des wilayas d'Illizi, Naâma, Tamanrasset et Tén-

douf, tandis qu'à Alger, 10.000 unités supplémentaires doivent être lancées pour satisfaire la demande locale. Selon le DG de l'ENPI, celle-ci compte lancer prochainement la réalisation de 2.000 unités ajoutant que la wilaya d'Alger s'est engagée à assurer la disponibilité du foncier nécessaire aux projets restants et ce durant le mois prochain. L'entreprise veille, par ailleurs, sur les normes de qualité des logements promotionnels pour répondre aux aspirations des souscripteurs à cette formule, selon M. Belhadi. A cet effet, un comité composé de chercheurs et experts du Centre national d'études et de recherche intégrées du bâtiment (Cnerib) vient d'être créé afin d'élaborer un cahier des charges spécifique contenant toutes les exigences relatives à la qualité et au confort des logements LPP.

Ces logements seront dotés de tous les équipements ménagers, dont un chauffe-eau, un climatiseur, un réfrigérateur et un lave-linge, a encore indiqué le même responsable en précisant que les cités LPP seront des ensembles intégrés et pourvus de toutes les commodités comme les commerces, les lieux de services, les espaces verts et de loisirs. Pour sa part, le ministre de l'Habitat Abdelladjid Tebboune a affirmé que la remise des pré-affectations débutera à la fin de l'année en cours, et que la priorité sera accordée aux souscripteurs AADL de 2001-2002 transférés vers la formule LPP après l'évolution de leurs revenus.

M. TAYEB LOUH L'A AFFIRMÉ Le projet de loi relatif à la protection de l'enfant prévoit un cadre juridique «global»

Le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh, a affirmé mardi à Alger que le projet de loi relatif à la protection de l'enfant visait à mettre en place un cadre juridique «global» pour garantir la protection nécessaire à cette catégorie de la société.

M. Louh qui présentait le projet de loi relatif à la protection de l'enfant devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), a précisé que ce nouveau texte avait pour objectif de «mettre en place un cadre juridique global pour garantir une protection sociale et judiciaire aux enfants en danger et aux jeunes délinquants».

Le projet de loi vise également à «faciliter l'action des instances concernées par l'enfant à travers des mécanismes susceptibles de conférer une plus grande efficacité à ces structures», a indiqué le minis-

tre. Le texte repose sur des principes qui jettent les bases d'une stratégie sur la protection de l'enfance, dont la famille considérée comme «l'environnement naturel et propice au développement de l'enfant», a expliqué M. Louh qui a souligné le rôle de l'Etat dans la consécration de ce principe. Le nouveau texte est le «fruit d'un travail ayant regroupé plusieurs secteurs et experts en charge de l'enfance», a fait savoir le ministre qui a insisté sur l'importance de l'application «stricte» du projet de loi en vue d'assurer la protection nécessaire à cette frange de la société.

Le ministre a évoqué en détail le projet de loi qui compte 150 articles répartis sur 6 chapitres ayant trait aux dispositions générales, la protection des enfants en danger, la protection des jeunes délinquants, les mécanismes de protection des

enfants au sein des centres spécialisés, les dispositions pénales et les dispositions provisoires et définitives.

L'article 11 du projet de loi prévoit la création d'une instance nationale pour la protection et la promotion de l'enfance qui relèverait du Premier ministre et qui serait présidée par un commissaire national nommé par décret présidentiel parmi les personnalités nationales en charge de l'enfance. Cette instance qui jouit de la qualité de personne morale et de l'indépendance financière, veillera à la protection et à la promotion de cette catégorie de la société. M. Louh a par ailleurs évoqué les dispositions relatives aux jeunes délinquants, notamment celles contenues dans l'article 48 qui stipule que l'enfant de moins de 13 ans, suspecté d'avoir commis ou tenté de commettre un crime, ne peut faire l'objet

de garde à vue. Il a dans ce sens fait savoir que le projet de loi prévoit également la mise en place d'une médiation, comme voie alternative pour la prise en charge de l'enfant.

Le rapport préliminaire du projet de loi renferme des définitions de concepts tels que «l'enfant délinquant», «l'enfant réfugié», «le tuteur légal de l'enfant», «la médiation» et «l'âge de la majorité pénale». Le rapport définit en outre, conformément au projet de loi les droits fondamentaux de l'enfant dont «le droit à la vie, à un nom, à la nationalité, à la prise en charge sanitaire, à l'égalité, à l'éducation, à la culture, au loisir et au respect de sa vie privée». Le document met l'accent sur «l'engagement de l'Etat à soutenir les enfants talentueux en vue de développer leurs capacités».

APS

LA BONNE NOUVELLE
DE M. TEBBOUNE
**«Le ministère
compte
réceptionner
460 000
logements
en 2015»**

Le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville compte réceptionner quelque 460.000 logements durant l'année en cours, un chiffre jamais atteint par le secteur, selon un bilan présenté mardi à Alger lors d'une rencontre d'évaluation.

Les données du ministère montrent que l'objectif tracé pour 2015 table sur le lancement en travaux de 350.000 unités et la réception de 460.000 autres contre 326.000 logements réceptionnés en 2014.

Selon ce même bilan, 65.825 logements ont été réceptionnés au cours des quatre premiers mois de 2015 dont 16.000 logements sociaux. Quelque 91.880 logements ont, par ailleurs, été mis en chantiers dont 38.850 unités de la formule location-vente (AADL) et 19.509 logements sociaux et 1.631 logements promotionnels aidés (LPA) et 1.750 logements promotionnels publics (LPP) et 30.140 logements ruraux.

Le ministère a engagé, pour le financement de ces projets, plus de 136 milliards de DA, selon ce bilan. En somme, le programme sectoriel porte sur la réalisation de 1.732 millions de logements composés essentiellement des projets restants du programme quinquennal 2010-2014 et du programme additionnel lancé en 2013. Ce programme comprend le lancement de 723.410 logements sociaux, 174.441 logements LPA et 230.000 logements de location-vente, 151.850 logements LPP et 453.151 logements ruraux.

A fin avril dernier, 1.212 millions d'unités ont été lancées en travaux soit 70% de la totalité de ce programme. S'exprimant sur le programme du secteur pour 2015, le ministre de l'Habitat Abdelladjid Tebboune a souligné que les efforts seront poursuivis en vue d'éradiquer les bidonvilles avant la fin de l'année dans de nombreuses wilayas, dont Alger.

AFFAIRE CHOUAIB OULTACHE : Ouverture du procès à Boumerdès



La deuxième chambre correctionnelle près la Cour de Boumerdès a entamé, mercredi, le jugement du colonel Chouaib Oultache, ex-chef de l'unité aérienne de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), accusé avec 24 autres prévenus de «dilapidation de deniers publics».

L'affaire, ouverte aux environs de 9h30mn, en audience spéciale, a déjà été reportée trois (3) fois de suite. Elle a été renvoyée par la Cour suprême suite à un pourvoi en cassation pour diverses raisons, dont l'absence de certains témoins et le retard de l'ouverture du procès, du à un motif matériel. L'accusé principal Chouaib Oultache, n'a pas été emmené à temps depuis la prison d'El Harrach, où il est incarcéré.

Au total, 25 personnes, parmi lesquelles le principal accusé et 21 cadres de la DGSN, sont impliquées dans cette affaire de malversations et ont été condamnées auparavant à des peines allant de 5 à 18 ans de prison ferme, tandis que quatre (4) autres mises en cause ont été acquittées.

Selon l'acte de renvoi du tribunal, les prévenus sont accusés de «passation de marchés publics en violation de la législation», «dilapidation de deniers publics», «trafic d'influence», «faux et usage de faux», «implication dans la dilapidation et négligence manifeste ayant mené à déperdition de fonds publics».

Cette affaire, qui remonte à 2007, concerne un marché douteux pour l'acquisition de matériel informatique, signé entre la DGSN et la société Algerian Business Multimedia (ABM), révélé au grand jour après l'assassinat, le 25 février 2010, du directeur général de la Sécurité nationale, Ali Tounsi, par le colonel Oultache, indique le même document.

Les investigations ont révélé, selon la même source, qu'Oultache aurait «usé de son influence» sur la commission d'évaluation technique des offres où il siégeait pour qu'elle choisisse ABM, dont son gendre était actionnaire et directeur général adjoint.

AFFAIRE KHALIFA: La non-restitution des véhicules de service de Khalifa Bank due à la situation confuse de l'époque

Des cadres des différentes filiales du groupe Khalifa accusés d'«abus de confiance», ont justifié mardi devant le tribunal criminel de Blida, la non restitution des véhicules de service par la situation «opaque» et «confuse» qui prévalait à cette époque concernant le devenir de tout le groupe, avant le début de sa liquidation en 2003.

Le directeur de la filiale Khalifa Graphisme et impression (KGI), Mohamed Belkebir Omar, accusé d'abus de confiance pour avoir gardé et utilisé le véhicule de service, a expliqué qu'il ne savait pas à qui remettre le véhicule en question, vu que la situation était confuse avec le début des déboires du groupe Khalifa, précisant que le véhicule en question appartenait à la famille Khalifa et non pas à la Banque.

Répondant à la question sur ses contacts avec l'ex-PDG du groupe, Rafik Abdelmoumène Khalifa, le cadre transfuge de Saïd d'abord et de Khalifa médicaments ensuite, a déclaré qu'il «n'a pas rencontré un seul membre de la famille Khalifa, encore moins Rafik Abdelmoumène». «L'ex-PDG m'a appelé deux fois dont une pour m'intimer l'ordre d'imprimer des Affiches géantes du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, que des parties ont tenté d'empêcher», a-t-il dit sans les nommer, expliquant qu'une commune d'Aïn Defla avait passé commande pour l'impression des affiches pour la campagne électorale de 2004.

L'accusé a expliqué que la KGI était la seule entreprise à disposer d'un matériel sophistiqué dont un traceur géant et une impression numérique à l'époque.

Méziane Bentahar qui a rejoint Khalifa médicamenteux en 2002, a indiqué qu'il avait reçu une correspondance du directeur général de la filiale du médicament, Bekhti Brahim, l'informant de la rupture de la relation de travail mais aussi lui demandant de «garder le véhicule jusqu'à ce que les choses s'éclaircissent».

L'autre prévenu, Sbiri Mehdli, ex-di-



recteur technique dans l'entreprise de médicaments abonde dans le même sens, indiquant qu'il était dans l'obligation de garder le véhicule de type Opel, jusqu'en 2005, date à laquelle il l'avait remis à la Gendarmerie nationale, parce qu'il y avait beaucoup de rumeurs qui circulaient concernant le groupe et on ne savait pas à qui nous adresser», précisant qu'il «ne pensait pas que la filiale de médicament était concernée par la liquidation».

Le dernier accusé à comparaitre durant cette journée est l'ex-directrice de Khalifa TV et News, Samira Bensouda, accusée d'abus de confiance pour avoir pris un véhicule de type Polo, une accusation qu'elle a niée catégoriquement, s'interrogeant comment pouvait-elle «garder un véhicule de deux sous alors qu'elle avait elle-même restitué des équipements estimés à des milliers de dollars par un huissier de justice qu'elle avait payé par ses propres moyens?» Mme Bensouda qui a rappelé qu'elle a été déléguée à ce poste

par l'ancienne ministre de la Communication et la Culture Khalida Toumi, et payée par le ministère, a estimé que «Khalifa TV et Knews ont gêné beaucoup de monde à cette époque au vu de la conjoncture politique du pays, sachant qu'elles se sont attelées à donner une meilleure image de l'Algérie».

«Comment expliquer que les premières attaques venaient de l'étranger? D'abord un député français de l'extrême droite, la chaîne marocaine 2M, ensuite la presse française relayée ici en Algérie», a-t-elle dit avant d'ajouter que «des choses n'étaient pas claires et des questionnements concernant cette affaire persistent».

Bensouda Samira a expliqué par ailleurs concernant le véhicule de service que non seulement elle ne l'a pas utilisé, mais qu'elle avait aussi l'autorisation du liquidateur Moncef Badsi, de le garder jusqu'à la fin de sa mission et qu'elle l'avait restitué à son retour de l'étranger.

AFFAIRE DU GROUPE CNAN Le verdict reporté au 3 juin prochain

Le verdict dans l'affaire de la Compagnie nationale de navigation (Cnan) dans laquelle sont impliqués 21 cadres de cette même Compagnie pour corruption a été reporté au 3 juin prochain, a annoncé mercredi le président du Pôle judiciaire spécialisé d'Alger.

L'audience s'est déroulée en moins de cinq minutes. Les 21 accusés se sont présentés à l'audience, et le président du pôle judiciaire spécialisé d'Alger a ensuite annoncé le report du verdict de ce procès. Sans plus d'explications.

Lors de la tenue du procès qui avait eu lieu quelques semaines auparavant, le représentant du ministère public avait requis des peines de prison ferme allant de 2 à 10 ans, contre les 21 accusés.

Le procureur avait requis 10 ans de prison ferme contre les deux ex-PDG Ali Koudil et Ali Boumabar, et la même sentence contre Ghît Ferroun, un ressorissant saoudien, en fuite.

Selon l'arrêt de renvoi, les 21 personnes impliquées dans cette affaire étaient accusées de plusieurs chefs d'accusation, dont «dilapidation de

deniers publics, violation de la réglementation relative aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger et passation illégale de marchés».

Le principal accusé dans cette affaire, l'ex directeur général de CNAN Group (actuellement en détention préventive), était accusé de plusieurs dépassements alors qu'il était en poste, dont celui d'avoir bradé 10 navires appartenant à la flotte de la compagnie, et à sa richesse, accumulée durant plus de 40 ans et ce dans le cadre d'une privatisation», selon le document.

Une enquête sur ces dépassements a été menée par les services de sécurité et les services de l'Inspection générale des finances (IGF) dans le cadre de laquelle 78 cadres ont été interrogés, ajoute la même source.

L'enquête a également porté sur les réparations des navires et autres rénovations réalisées à l'étranger. Les contrats conclus par la CNAN avec des compagnies étrangères et le fret des navires algériens au profit de ces dernières étaient au centre de l'enquête qui a concerné aussi les filiales du groupe.

AFFAIRE DES PROCHES DU TERRORISTE ABDELHAMID ABOU ZEID: La réclusion à perpétuité requise

La réclusion à perpétuité a été requise tard dans la soirée de mardi à mercredi par le représentant du parquet près du tribunal criminel d'Alger contre huit individus parmi eux le fils et les deux frères du terroriste Abdelhamid Abou Zeid après la fin de l'audition des accusés.

Le verdict final sera prononcé mercredi après-midi après la fin des plaidoiries de la défense qui se déroulent actuellement à la Cour d'Alger. Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public avait qualifié les faits reprochés aux accusés de «très graves» nécessitant un châtiment exemplaire.

Le ministère public n'a pas émis de réquisitions concernant les quatre individus en fuite.

Lors de l'audition des huit individus (détenus), ils ont réfuté en bloc toutes les accusations qui leur ont été imputées et nient toutes leurs précédentes déclarations

contenues dans les procès verbaux de l'enquête préliminaire.

Ces 12 individus dont 4 en fuite devront répondre des chefs d'inculpation d'appartenance à un groupe terroriste armé activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays, détention d'armes lourdes, contrebande portant atteinte à l'économie nationale et trafic de drogue dans une bande criminelle organisée».

Ils sont poursuivis, notamment pour «blanchiment d'argent, violation de la législation et le règlement relatifs aux changes et aux mouvements des capitaux». Les accusés, approvisionnaient en vivres et en carburants les groupes terroristes dirigés par Abou Zeid, «El-Para» et Mokhtar Belmokhtar «activants dans la région est du grand sud algérien pour faciliter les attaques visant les touristes étrangers et les biens de l'Etat».

Selon l'arrêt de renvoi, le terroriste

Abou Zeid avait pris pour base la ville de Khalil à Mali ainsi qu'une ville libyenne (près de la frontière algérienne) alors que les éléments de soutien logistique (les accusés) étaient basés dans les régions de Mahoussa (El-Oued), Dabdad, Adrar, Touggourt, Hassi Messaoud, Illizi, Ouar-

gla, In Amenas et Goléa.

Le groupe est également impliqué dans le trafic de drogue à travers les frontières Est et Ouest du pays au sein d'un groupe terroriste transfrontalier ayant pour mission de financer le terrorisme dans le sud algérien. Selon la même source, le frère d'Abou Zeid, le dénommé Ghadir Sassi, principal accusé dans cette affaire, a été arrêté avec son groupe en 2010, en possession d'explosifs et de munitions de guerre. Concernant le deuxième frère d'Abou Zeid, le dénommé Ghadir Omar Abdelkader (arrêté), il a reconnu durant l'enquête avoir approvi-

sionné en 2001 les groupes d'Abou Zeid, d'Abderrezak El-Para et de Mokhtar Belmokhtar, en carburant et en vivres contre d'importantes sommes d'argent. Le fils d'Abdelhamid Abou Zeid, Ghadir Lakhdar a reconnu, selon les procès-verbaux, être impliqué dans le trafic de drogue et avoir remis à maintes reprises d'importantes quantités à un individu de nationalité libyenne contre de l'argent, utilisé pour financer les opérations terroristes.

Il a reconnu avoir utilisé cet argent pour l'achat de véhicules de type 4x4, de carburant et de vivres au profit de groupes terroristes dans le sud algérien, dirigés par Abou Zeid, El-Para et Mokhtar Belmokhtar. Abdelhamid Abou Zeid a été abattu par les forces françaises et tchadiennes le 25 février 2013 au nord du Mali et sa mort a été officiellement confirmée en mars 2013.

APS

BANQUE D'ALGÉRIE

La dépréciation du dinar engendrée par la baisse des prix pétroliers

La dépréciation de la monnaie nationale, depuis ces derniers mois, est due essentiellement à la baisse des prix de pétrole, a indiqué à l'APS un responsable auprès de la Banque d'Algérie, rappelant que le taux de change du dinar est soumis exclusivement au régime flottant dirigé.



Depuis juin 2014, le dinar s'est déprécié, accentuant ses pertes face au dollar suite à la chute de prix de pétrole.

Selon les chiffres de la Banque centrale, le taux de change moyen du dinar par rapport au dollar s'établissait à 93,24 DA à la fin mars 2015 contre 77,9 DA une année auparavant.

La Banque d'Algérie ajuste le taux de change nominal du dinar de façon à ce que le taux de change réel soit à son niveau d'équilibre qui est déterminé par les fondamentaux de l'économie nationale que sont le prix de pétrole, le différentiel de l'inflation et de la productivité entre l'Algérie et ses partenaires étrangers, explique la même source.

D'ailleurs, le FMI relève que la Banque d'Algérie a réussi, depuis 2003, à situer le taux de change de la monnaie nationale à son niveau d'équilibre. Interrogé sur la différence entre une dépréciation et une dévaluation, le même responsable explique qu'il est "insensé" de parler de dévaluation du dinar du moment que le taux de

change de ce dernier est soumis au régime flottant dirigé.

Autrement dit, le régime flottant dirigé ne peut "cohabiter" avec la dévaluation. "Il y a confusion de concepts. Dans un régime de change flottant, il s'agit de l'appréciation ou de la dépréciation d'une monnaie.

Il ne peut être opéré une dévaluation ou une réévaluation que dans un régime à taux fixe", affirme-t-il. Qui plus est, poursuit-il, il n'est pas dans l'intérêt de l'Etat de procéder à une dévaluation du dinar du fait qu'une telle opération aurait alourdi les dépenses publiques et accentué l'inflation importée.

Une dévaluation du dinar aurait engendré, selon lui, une hausse des prix de produits de première nécessité importés, qui sont soutenus par l'Etat tels les céréales et le lait, et donc une "explosion" de la facture des subventions.

"La Banque d'Algérie cherche l'équilibre entre deux objectifs contradictoires: freiner les importations et préserver le pouvoir d'achat des citoyens", souligne la même source qui

relève la difficulté de cet arbitrage pour la Banque centrale. La Banque d'Algérie "doit choisir entre réduire les importations et appauvrir les ménages ou laisser les ménages consommer comme ils le font habituellement et tant pis pour les importations", note-t-il. Pour lui, la dépréciation est le résultat des conditions économiques du pays, caractérisées par une baisse drastique des cours de pétrole qui est le déterminant le plus important dans l'établissement de la valeur de la monnaie nationale: "Lorsque le prix de pétrole chute, il faut s'attendre à ce que le dinar se déprécie".

En outre, explique-t-il, les banques centrales, de par le monde, recourent à la dévaluation de leur monnaie dans le but de rendre leurs exportations moins chères et, donc, plus attractives.

"Or, l'Algérie, qui n'exporte que des hydrocarbures, n'est pas dans ce cas de figure. Pour dévaluer, il faut en tirer profit comme celui d'encourager les exportations, mais nous n'exportons presque rien en dehors des hydrocarbures", précise-t-il.

BCE

Accroissement ses rachats de dette en mai et juin pour compenser le manque de liquidités sur les marchés

La Banque centrale européenne (BCE) prévoit d'augmenter ses achats de dettes en mai et en juin pour compenser un volume moindre d'achats à prévoir en juillet et août, a déclaré Benoît Coeuré, membre du directoire de la BCE.

«Nous avons conscience d'effets saisonniers (...) liés à la traditionnelle période de vacances de mi-juillet à août, qui se manifeste par une baisse notable de la liquidité» sur les marchés obligataires, a affirmé M. Coeuré, lors d'un discours prononcé lundi à Londres et mis à disposition mardi par la BCE.

La banque centrale «prend cela en

compte (...) en accroissant légèrement son activité d'achats en mai et en juin, ce qui nous permettra de maintenir notre moyenne mensuelle de 60 milliards d'euros», a-t-il ajouté, précisant que «si nécessaire, ce gonflement pourrait être complété par un ralentissement en septembre, lorsque la liquidité de marché augmentera à nouveau». «La légère hausse du volume d'achats que les observateurs de marché pourront constater dans les prochaines semaines n'est par conséquent pas liée à l'épisode récent de volatilité» qui a vu les taux obligataires et les marchés actions évoluer de manière erratique, a encore souligné le

banquier central. L'institution monétaire européenne avait lancé début mars un vaste plan de rachats de dettes publiques et privées, au rythme prévu de 60 milliards d'euros par mois.

Avec ce QE européen, surnom tiré des initiales en anglais du programme déjà pratiqué aux Etats-Unis, ce sont 1.140 milliards d'euros que la BCE veut injecter dans le circuit économique d'ici septembre 2016 afin de relancer la très faible dynamique des prix en zone euro.

Les gardiens de l'euro entendent ramener la hausse des prix, actuellement nulle, légèrement en dessous de 2%.

UKRAINE

Washington accorde une garantie de prêt de 1 milliard de dollars

Les Etats-Unis ont annoncé lundi avoir accordé une nouvelle garantie de prêts de 1 milliard de dollars à l'Ukraine pour aider le pays, menacé de faillite et engagé dans de difficiles négociations sur sa dette.

«Cela (...) souligne le soutien continu des Etats-Unis au programme de réformes économiques en Ukraine», a indiqué le département du Trésor dans un communiqué. Les Etats-Unis avaient déjà accordé en avril 2014 une précédente garantie de prêts de 1 milliard de dollars à Kiev, qui ne se traduit pas par des versements directs mais permet au pays d'emprunter des fonds en bénéficiant de la caution américaine.

Ce nouveau coup de pouce américain vient abonder le plan d'assistance financière de 40 milliards de dollars annoncé en mars par la communauté internationale en

échange d'une sévère cure d'économies. «L'Ukraine a déjà engagé des réformes cruciales et son engagement à rompre avec la corruption et l'inertie du passé est claire», a assuré le secrétaire au Trésor américain, Jacob Lew, cité dans le communiqué.

L'annonce des Etats-Unis intervient à un moment crucial pour Kiev. L'Ukraine est engagée dans de difficiles tractations avec ses créanciers pour parvenir à une restructuration de dette de 15 milliards de dollars, condition-clé du déblocage d'un nouveau prêt du Fonds monétaire international.

Ravagée par le conflit armé avec les rebelles pro-russes dans l'est industriel et par une très grave crise économique, l'Ukraine a vu sa dette exploser pour s'approcher des 100% de son produit intérieur brut.

COOPÉRATION SINO-BRÉSILIENNE Accords commerciaux de 27 milliards de dollars



La Chine et le Brésil ont signé des accords commerciaux d'une valeur de 27 milliards de dollars à la faveur de la visite officielle qu'effectue le Premier ministre chinois, Li Keqiang, au Brésil. M. Li a annoncé la signature de ces accords lors d'une conférence de presse conjointe avec la présidente brésilienne, Dilma Rousseff, à l'issue de leurs entretiens.

Le Brésil est la première étape d'une tournée de M. Li dans quatre pays d'Amérique latine, la première dans la région depuis qu'il est devenu Premier ministre en 2013. Outre le Brésil, M. Li se rendra également en Colombie, au Pérou et au Chili, jusqu'au 26 mai.

FRANCE

La BEI cofinance des investissements devant assurer l'efficacité énergétique des logements

La Banque européenne d'investissement (BEI) cofinancera des investissements pour réduire les factures de chauffage des habitations privées en France, dans le cadre du futur grand plan d'investissement européen de 315 milliards d'euros.

«Un deuxième projet français soutenu par le plan Juncker, pour la rénovation énergétique de 40.000 logements!», s'est réjoui mercredi dans un tweet le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron. Ce projet d'un coût de 800 millions d'euros, bénéficiera de prêts de la BEI à hauteur de 400 millions d'euros, a précisé la Banque. Celle-ci a approuvé dans le même temps le financement de trois autres projets énergétiques concernant le développement d'énergies renouvelables dans le nord et l'ouest de l'Europe, une réduction de la consommation d'énergie dans l'industrie en Finlande et l'amélioration du réseau de distribution de gaz en Espagne.

La BEI avait été invitée, lors du sommet européen de décembre 2014, à prendre les devants en finançant des prêts grâce à ses propres ressources, en attendant que soit opérationnel le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS). Le FEIS constitue la pièce maîtresse du plan d'investissement promis par le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, pour relancer la croissance et l'emploi en Europe. Il devrait être opérationnel "d'ici septembre", indique la Commission. Le projet prévoit que le FEIS soit doté de 21 milliards d'euros, dont 5 milliards proviendront de la BEI et 16 milliards du budget de l'UE, y compris sous forme de garanties. L'objectif est de réussir à mobiliser au total 315 milliards d'euros de nouveaux investissements sur trois ans, émanant surtout du secteur privé.

APS

AFRIQUE DU SUD

Des banques internationales visées par une enquête contre la fraude



La Commission de la concurrence sud-africaine a annoncé mardi l'ouverture d'une enquête contre plusieurs grandes banques internationales pour manipulation présumée du marché des changes sur le rand sud-africain.

«Ce cartel du rand se servait des plateformes de messagerie instantanée (...) pour coordonner leurs activités de change au moment de facturer leurs clients achetant ou vendant des devises», a indiqué la Commission dans un communiqué, précisant que «ce type d'entente anti-concurrentielle n'est pas propre aux transactions impliquant le rand sud-africain».

«Nous avons des indications selon lesquelles cela se passait à l'étranger mais avec cette enquête, nous envoyons un message clair pour dire que nous poursuivrons les cartels affectant l'Afrique du Sud où qu'ils soient», a souligné son le dirigeant de la Commission, embinkosi Bonakele, dans le communiqué.

L'enquête vise onze établissements dont JP Morgan Chase, Barclays, Citigroup et BNP Paribas.

CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE

Une étude prévoit la suppression de 185 000 emplois au Canada



Une étude menée par une société de conseils en ressources humaines prévoit la suppression de 185 000 emplois au Canada cette année suite à la chute des prix du pétrole et la baisse des investissements dans le secteur pétrolier.

L'étude estime que la réduction des investissements de 31 milliards de dollars dans l'exploration et la production pétrolières au Canada cette année se traduirait par la perte de 185 000 emplois directs et indirects.

La province canadienne de l'Alberta (ouest), dont l'économie repose sur l'exploitation du pétrole des sables bitumineux, qui subira la plus importante saignée avec la perte d'environ 60 000 emplois, selon l'étude qui estime aussi que les compagnies pétrolières et les sociétés d'ingénierie pétrolière seront les plus touchées.

Ces entreprises réduiront leurs effectifs d'environ 75 000 personnes au Canada, estime l'étude. L'Alberta a enregistré plus de 20 000 licenciements dans le secteur pétrolier entre septembre et la fin de l'hiver.

SYRIE

Lancement d'appel d'offres à des entreprises étrangères pour exploiter 2 raffineries

Le ministère syrien du Pétrole a annoncé mardi avoir lancé pour la première fois un appel d'offres destiné à des entreprises étrangères pour exploiter deux raffineries dans le centre et le nord-ouest du pays, qui seront autorisées à «faire entrer temporairement du pétrole brut depuis l'étranger».

Cet appel d'offres survient alors que la production de pétrole en Syrie s'est effondrée à près de 9.000 barils par jour contre 380.000 b/j avant le début du conflit en mars 2011.

Cette offre d'une durée d'un an porte sur «l'exploitation de la capacité de raffinage des deux raffineries» qui s'élève jusqu'à 3,3 millions de barils de pétrole par mois: 1,8 million de barils pour Banias (nord-ouest) et 1,5 million de barils pour Horns (centre).

Selon cet appel d'offres publié sur



le site du ministère du Pétrole, les compagnies étrangères choisies seront autorisées à «faire entrer temporairement du pétrole brut (depuis l'étranger), à raffiner ce pétrole et à exporter ensuite les dérivés pétroliers» qui en découlent.

Si besoin est, les dérivés pétroliers peuvent être achetés par la Syrie pour le marché local. Le coût du pétrole brut, le transport, et les taxes seront au frais de la compagnie pétrolière à laquelle l'offre sera attribuée. Le minis-

tre syrien du Pétrole, Sleimane Abbas, a récemment déclaré que son ministère examinait des offres faites par une compagnie russe pour importer en Syrie à ses frais du pétrole brut et procéder à son raffinage dans des raffineries syriennes, a souligné mardi le quotidien syrien *al-Watan*.

La production pétrolière en Syrie s'est effondrée en raison de l'embargo occidental et de la perte des champs pétroliers au profit du groupe terroriste «Etat islamique» (EI/Daech).

PALESTINE

Le FMI déplore la lenteur de la reconstruction du Gaza

Le Fonds monétaire international (FMI) a déploré mardi dans un rapport sur l'économie palestinienne, la lenteur de la reconstruction de la bande de Gaza, dévastée par des raids aériens de l'occupant israélien en été 2014.

«Le processus de reconstruction à Gaza avance beaucoup plus lentement que prévu», note le FMI, rappelant que le coût économique des 50 jours qu'aura duré l'attaque israélienne est évalué à 4 milliards de dollars.

Des «dizaines de milliers» de maisons et d'entreprises ont été détruites ou endommagées à Gaza, a relevé le

Fonds, ajoutant qu'en dépit de progrès notables liés à l'acheminement de matériaux pour la réparation de maisons, les plus grands projets de construction qui sont nécessaires pour créer des emplois sont toujours en attente».

Ce retard tient notamment à un afflux d'aide internationale moins important que prévu, note le FMI, rappelant que le coût économique des 50 jours qu'aura duré l'attaque israélienne est évalué à 4 milliards de dollars.

Des «dizaines de milliers» de maisons et d'entreprises ont été détruites ou endommagées à Gaza, a relevé le



MARCHÉS PÉTROLIERS

Les cours finissent en forte baisse à New York



Les cours du pétrole ont fortement baissé mardi à New York où le prix du baril de référence (WTI) pour livraison en juin, dont c'était le dernier jour comme contrat de référence, a perdu 2,25 dollars à 57,99 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

Les cours, qui ont nettement rebondi en deux mois après avoir atteint leur plus faible niveau depuis six ans à la mi-mars, n'étaient plus retombés si bas depuis début mai.

Selon des analystes, les cours du brut ont monté trop vite et trop haut et que l'équilibre de l'offre et de la demande ne s'est pas tant amélioré que cela aux Etats-Unis.

«Cela fait deux semaines que les réserves américaines de brut déclinent mais elles restent à un niveau élevé, et la production, qui est peut-être l'élément le plus important, reste nettement au-dessus de 9,3 millions de barils par jour», a estimé l'analyste Gene McGillian.

Le pétrole rebondit en Asie mercredi

Les cours du pétrole rebondissaient mercredi dans les échanges électroniques en Asie où le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juillet s'appréciait de 47 cents, à 58,46 dollars, et le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet également prenait 46 cents, à 64,48 dollars.

«Le rebond est lié à des achats à bon compte et à un réajustement du marché à des conditions normales d'échange» après un recul des prix de plus de 2 dollars mardi à New York et Londres, selon analyste Daniel Ang. Le marché pétrolier attend désormais pour le 5 juin la prochaine réunion de l'Opep, qui a largement contribué à la baisse des prix en s'abstenant à l'automne d'abaisser son plafond de production.

Naval al-Fuzai, représentante du Koweït à l'Opep, a déclaré en début de semaine que le marché était en passe de revenir à l'équilibre au second semestre après des signes d'une croissance de la demande et d'une baisse de la production à coûts élevés.

Mardi, le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin, dont c'était le dernier jour comme contrat de référence, avait perdu 2,25 dollars à 57,99 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). À Londres, le Brent avait terminé à 64,02 dollars, lui aussi en baisse de 2,25 dollars.

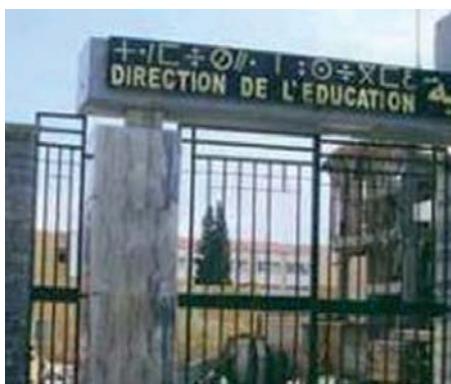
EDUCATION NATIONALE: 41.239 candidats aux examens de fin de cycles à Bouira

Plus de 40.000 élèves sont appelés à passer les examens de fin des trois cycles de l'Education nationale (primaire, moyen et secondaire) dans la wilaya de Bouira, a-t-on appris mercredi du directeur de wilaya du secteur.

«Un total de 41.239 élèves sont concernés par ces examens qui se dérouleront dans 159 centres d'examen», a indiqué Lahbib Abdelaâli, lors d'une conférence de presse, au siège de la direction de l'Education.

Tous les moyens matériels et humains sont mobilisés pour garantir le succès de ces épreuves concernant les trois paliers de l'enseignement, a-t-il assuré, ajoutant que «la restauration sera assurée sur un budget de la wilaya pour tous les candidats scolarisés et libres».

Les centres d'exams se sont également dotés de couverture sanitaire et sécuritaire «grâce à une batterie de mesures prises par la direction de l'Education en collaboration avec la Sûreté de la wilaya, la



protection civile et l'Algérienne des eaux», a-t-il encore affirmé. Pour le cycle primaire (2 juin) 11.186 candidats seront

répartis sur une soixantaine de centre d'examen, alors que 18.542 autres candidats seront appelés à passer les épreuves

du baccalauréat qui se dérouleront du 7 au 11 juin dans 56 centres, a expliqué M. Abdelaâli. Il a ajouté en outre que 11.000 élèves sont concernés par les examens de fin d'année pour le brevet de l'enseignement moyen (BEM). Pour les épreuves de la langue Amazighe dont l'enseignement est facultatif, 1133 élèves sont concernés pour le baccalauréat, alors que pour le BEM, 3.166 candidats passeront les épreuves de cette langue nationale, a-t-on détaillé de même source. D'après les statistiques fournies par le directeur de l'education, plus de 6800 enseignants assureront la surveillance des épreuves à travers les différents centres d'exams en présence de 218 observateurs.

UNIVERSITÉ DE KHEMIS MILIANA (AÏN DEFLA) : Le nombre d'enseignants chercheurs a doublé en six ans

Le nombre d'enseignants chercheurs a doublé en l'espace de six ans à l'université Djilali Bouâma de Khémis Miliana (AïnDefla) passant à 537 cette année a affirmé mercredi le vice-recteur chargé de la formation supérieure de 3^e cycle.

«En 2009, l'université de Khémis Miliana comptait 270 enseignants chercheurs», a indiqué le Dr Aïlam Hadj au cours d'une journée portes ouvertes sur la recherche scientifique, organisées au sein de cette université. La même tendance à la hausse est perceptible pour les laboratoires de recherche dont le nombre a presque

quintuplé durant la période considérée (9 actuellement contre 2 en 2009) ainsi que les projets de recherche menés dans le cadre de la commission nationale d'évaluation des projets de recherche universitaires (CNEPRU) qui, de 19 en 2009, sont passés à 53 cette année, a ajouté le Dr Aïlam. S'agissant des portes ouvertes organisées par l'université, le Dr Aïlam, qui occupe également les fonctions de chargé de l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation supérieure de post-graduation, a précisé que leurs objectifs est notamment de créer un espace

d'échange entre les chercheurs former et évaluer les doctorants LMD et faire connaître les axes et les résultats de la recherche aux partenaires de l'université. Cette manifestation scientifique a vu la présence des chefs des équipes de recherche de 9 laboratoires versés dans la recherche scientifique, des enseignants chercheurs, des doctorants LMD ainsi que des étudiants en magister. Des communications portant notamment sur les thèmes de recherche et les résultats obtenus ont été présentés par les directeurs de laboratoires de recherche.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX : Une mission médicale du CHU de Tizi-Ouzou à Illizi

Une équipe médicale composée de 24 praticiens spécialistes du centre hospitalo-universitaire (CHU) Mohamed Nadir de Tizi-Ouzou effectue à compter de ce mercredi des consultations et des opérations chirurgicales au profit de malades de la wilaya d'Ilizzi.

Seconde du genre, cette initiative, retenue au titre du jumelage entre le CHU de Tizi-Ouzou et l'établissement public hospitalier (EPH) Targui Wan Timidi d'Ilizzi, permet de combler le déficit accusé dans certaines spécialités médicales dans la région et épargner aux malades d'Ilizzi les longs déplacements vers les structures de santé spécialisées dans le nord du pays, a souligné le Pr. Salah Mansour, chef de la délégation médicale et responsable du service d'endocrinologie et de diabétologie au CHU de Tizi-Ouzou.

Composée notamment de praticiens versés dans les spécialités de cardiologie, ophtalmologie, gynécologie-obstétrique, ORL, pédiatrie, hématologie, entre autres, cette mission médicale, répartie en trois groupes de travail affectés à l'EPH d'Ilizzi, à l'établisse-



ment public de santé de proximité Ibn-Sina et à l'hôpital d'El-Hadeb, procédera durant une semaine à des consultations médicales.

Les praticiens auront, pour les cas à haut risque, à veiller à leur transfert au CHU de Tizi-Ouzou. Pr. Mansour, qui a fait part de contacts en cours avec l'EPH de Djinet (420 km au Sud d'Ilizzi) pour la signature d'un accord de jumelage similaire, a signalé également la mise en place d'une commission technique mixte entre les EPH de Tizi-Ouzou et d'Ilizzi, chargée de la préparation de la 3^e caravane médicale, projetée en octobre prochain,

qui assurera, outre des consultations et des opérations chirurgicales, la formation continue des praticiens et agents paramédicaux exerçant dans la wilaya. Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés par l'EPH d'Ilizzi pour assurer la réussite de cette action de solidarité et permettre au plus grand nombre de patients de bénéficier de cette action, a indiqué le directeur de l'EPH, Tahar Saïdi.

Le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya d'Ilizzi a fait part, de son côté, de l'ouverture, cette année, de 15 postes au profit de praticiens spécialistes, en vue d'en-

cadrer les établissements de la santé et satisfaire la demande formulée dans ce sens.

M. Bahous Atika a relevé, à ce titre, un déficit accusé par la wilaya dans certaines spécialités médicales, dont l'ophtalmologie et l'orthopédie, sachant qu'un seul orthopédiste exerce actuellement dans la wilaya où il assure des rotations dans ses différentes structures médicales. Selon le même responsable, la wilaya dispose de 62 établissements, dont deux EPH à Illizi et Djinet, quatre (4) établissements publics de santé de proximité, deux (2) polycliniques à Bordj Omar Driss et Bordj El-Haouès, élevées récemment au rang d'établissements de santé de proximité, en plus de deux centres d'hémodialyse, auxquels viendra s'ajouter très prochainement un 3^e dans la commune de Bordj Omar Driss.

Le secteur de la santé va réceptionner, à In-Amenas et Bordj Omar Driss, deux structures hospitalières de 60 lits chacune, dont les travaux de réalisation sont à un stade avancé, selon le directeur de la Santé et de la Population de la wilaya d'Ilizzi.

APS

AMOUCHA (SÉTIF) Inauguration d'une nouvelle polyclinique

Azzedine Tiouri

Lors de sa dernière visite d'inspection et de travail, lundi dernier, dans la daïra d'Amouche, située à une trentaine de km au nord du chef-lieu de wilaya, le wali de Sétif, M. Mohamed Boudébâli, accompagné du président de l'APW et des autorités locales, a procédé à l'inauguration d'une nouvelle polyclinique dans cette localité.

Cette nouvelle structure sanitaire ouverte H/24 se compose de plusieurs services tels que les urgences médicales et chirurgicales, les soins et examens médicaux, une maternité, une chirurgie dentaire, une radiologie et un laboratoire d'analyse.

Cette nouvelle infrastructure sanitaire venue renforcée le réseau qui, d'ailleurs a été accueillie avec une grande satisfaction par les citoyens, a nécessité une enveloppe financière de 15 milliards de centimes. Elle a été dotée d'équipements médicaux de dernière génération afin de fournir des services de qualité pour les habitants d'Amouche et des régions et communes environnantes. Cela permettra aussi aux citoyens de bénéficier de meilleurs traitements et des soins en charge dans de bonnes conditions sans se déplacer vers d'autres centres. Ce qui est certain, c'est un nouvel acquis pour le secteur sanitaire et en premier lieu pour les habitants d'Amouche qui souhaitent voir d'autres projets d'intérêts communs et public se concrétiser afin de leur éviter de longs et coûteux déplacements.

ODEJ Concours dans l'audiovisuel

Afin d'encourager la créativité scientifique auprès des jeunes, en application des instructions du ministère de la Jeunesse et des Sports relatives à l'organisation des festivals et concours, l'ODEJ (Office des établissements de la jeunesse) de Sétif organise des épreuves éliminatoires pour le Camp scientifique des activités en direction de la jeune juvénile sous le thème : «La création scientifique de la jeunesse, éducation et divertissement», le 6 juin prochain à la maison de jeunes Chakchoukh Zitouni.

Ce concours est ouvert à tous les jeunes âgés de 13 à 30 ans dans l'audiovisuel, dont le sujet sera en relation avec la jeunesse, la violence dans les stades, la délinquance, les stupéfiants, le tabagisme et le tourisme. La participation sera libre dans les domaines de l'environnement, l'astronomie et l'électronique dont les premiers lauréats en audiovisuel seront qualifiés pour la 4^e édition du camp national des activités scientifiques des jeunes qu'abritera la wilaya de Jijel du 25 au 30 juillet prochains.

Le but de cette rencontre est de faire connaître l'importance des activités scientifiques en milieu de jeunes afin de développer leur esprit de créativité et de connaissance. Les encourager à se connaître entre eux, tout en développant le tourisme de jeunes et de créer une atmosphère de compétition afin de les encourager à la créativité scientifique et l'échange d'expériences ainsi que la découverte de nouveaux talents.

A.T.

SAISON ESTIVALE 2015 33 plages de la wilaya d'Oran autorisées à la baignade

Au total, 33 plages du littoral oranais sur 34 sont autorisées à la baignade, durant la saison estivale 2015, a-t-on appris du directeur local du tourisme.

«A l'exception de la plage d'El Mactaa, dans la daïra de Mers el Hadjadj, déclarée interdite momentanément pour cause de montée du niveau des eaux de baignade due aux essais techniques de la station de dessalement des eaux, située dans son voisinage immédiat, les 33 plages réparties à travers les communes côtières de la wilaya d'Oran seront toutes ouvertes à la baignade», a indiqué à l'APS, Kaïm Benamar Belabbès.

«Outre les 112 millions DA octroyés par la wilaya au titre des plans communaux de développement (PCD), pour la réhabilitation de l'éclairage public au niveau des plages, nous avons bénéficié d'une enveloppe financière de la part de la tutelle pour renforcer l'équipement des plages, entre douchettes, cabines de déshabillage et toilettes (60 unités chacune) ainsi que le matériel de balisage des zones de baignade», a ajouté le même responsable. Cette opération d'équipements des plages devant assurer un meilleur confort aux estivants est en cours, a-t-il fait observer. Par ailleurs, le directeur du tourisme a assuré qu'une dotations financière supplémentaire a été accordée par la wilaya d'Oran, pour l'acquisition d'équipements spécifiques des plages tels que les cribleuses, miradors pour maîtres nageurs et autres équipements. Il a également annoncé la mise sur pied d'une commission mixte formée des services des directions du tourisme et de l'artisanat et du commerce, pour entamer, dès la semaine prochaine, des opérations de contrôle des établissements hôteliers balnéaires.

Durant la saison estivale précédente, les 33 plages autorisées à la baignade ont drainé quelque 27 millions d'estivants, avec un pic durant le mois d'août, rappelle-t-on.

BORDJ BOU ARRERIDJ Nouveaux projets pour le secteur de l'enseignement supérieur

La wilaya de Bordj Bou Arreridj vient de bénéficier de nouveaux projets appelés à renforcer le secteur de l'enseignement supérieur a-t-on appris mercredi auprès des responsables de l'université Bachir El Ibrahimi. Il s'agit de la réalisation de deux instituts d'une capacité de 2.000 places chacun, langues étrangères et sciences de la matière, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 45 %, a précisé la même source.

Les opérations retenues portent également sur la construction de deux nouvelles résidences universitaires de 1000 et 2000 places, selon la même source, faisant savoir que leur taux d'avancement a atteint 40 %.

Le taux d'avancement du projet de réalisation de 100 logements de fonction destinés aux enseignants est estimé à 85 %, a-t-on noté, ajoutant que la réception de l'ensemble de ces projets est prévue pour la prochaine rentrée. D'autres opérations concernant un institut des sciences de la terre (2000 places), un siège pour la direction des œuvres sociales, ainsi que l'étude d'extension de l'université, sont en voie de lancement, a-t-on souligné de même source.

MOSTAGANEM La gestion de la poissonnerie confiée à l'Entrepôse de gestion des ports de pêche

La gestion de la poissonnerie de Mostaganem a été confiée à l'Entrepôse de gestion des ports de pêche (EGPP), depuis début mai en cours, a-t-on appris mardi de la direction de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques.

Cette structure, située au port commercial de Mostaganem, était gérée auparavant par un privé, contre lequel une peine judiciaire a été prononcée suite à une plainte déposée par la direction du port, a-t-on indiqué.

La poissonnerie sera désormais gérée par l'EGPP jusqu'à son transfert, dans les prochaines semaines, au nouveau port de pêche et de plaisance de



Salamandre, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 98 %.

Une fois transférée, son siège actuel sera démolie et une gare maritime des voyageurs réalisée à sa place, selon la même source. Pour rappel, des mareyeurs de Mostaganem ont observé deux mouvements de protestation en avril dernier revendiquant le départ du

gérant de la poissonnerie qu'ils accusaient de «mauvaise gestion». Pour sa part, ce dernier a déposé 15 plaintes à l'encontre de certains d'eux pour «non remboursement de leurs dettes envers la direction de la poissonnerie» et deux ont été révoqués.

Au total, 24 mareyeurs activent à la poissonnerie du port commercial de Mostaganem.

SKIKDA 75 fraisiculteurs à la fête annuelle de la fraise

Quelque 75 fraisiculteurs sont attendus du 21 au 23 mai à la traditionnelle fête de la fraise de la ville de Skikda a indiqué mardi le président du comité communal des fêtes et manifestations culturelles et sportives Lamine Laifa.

Lancée en 1986 avec seulement 10 producteurs, la fête ne cesse d'attirer les cultivateurs de ce fruit dont la superficie dans la wilaya atteint désormais 298 hectares, a indiqué Laifa au cours d'une conférence de presse animée à la bibliothèque municipale.

Le vice-président de l'APC de Skikda et commis-



taire de la fête, Sofiane Ayoub, a souligné que cette 29ème édition de la fête aspire à mieux fédérer les fraisiculteurs et faire entendre leurs préoccupations pour développer la filière.

Il a également indiqué qu'un défilé haut en couleur sera organisé à l'ouverture du stade 20 août à l'hôtel de ville avec des troupes folkloriques et les cavaliers en tenues traditionnelles.

La grande exposition de la fraise aura lieu sur la place 1er novembre au centre-ville avec en parallèle une exposition d'artisanat à la salle Aïssat Idir et le défilé pour l'élection de Miss Fraise 2015.

Les ventes de la fraise auront lieu au stade 1er mai, où se déroulera un match exhibition entre les travailleurs et élus de la commune de Skikda et les anciens du MSP Batna. La production de fraise dans la wilaya de Skikda a atteint cette année 25.750 quintaux contre 24.319 quintaux la saison précédente, a indiqué Habib Meziane de la chambre de l'agriculture de wilaya.

**CHLEF :
80 %
des bovins
revaccinés
contre la fièvre
aphteuse**



Plus de 80 % des bovins de la wilaya de Chlef ont été revaccinés contre la fièvre aphteuse depuis le lancement de la campagne de revaccination mi-avril, a-t-on appris mardi du chef de l'inspection vétérinaire auprès de la direction des services agricoles de la wilaya.

Depuis son lancement, le 15 avril dernier à travers l'ensemble des communes de la wilaya, l'opération de revaccination a touché 25.000 têtes bovines âgées de plus de trois (3) mois sur un cheptel global de près de 38.000 têtes dé-

tenues par la wilaya, a indiqué M. Maamar Badriat.

La campagne de sensibilisation pour la revaccination du cheptel bovin, a-t-il ajouté, a ciblé 5.500 éleveurs à qui l'on a expliqué l'importance de la vaccination de leur troupeaux. Une opération gratuite et obligatoire qui a reçu un écho favorable auprès des concernés, s'est félicité ce responsable.

La campagne, qui mobilise une soixantaine de vétérinaires, se poursuit toujours au niveau des communes de Dahra, El Marsa et El Hadjadj, est-il signalé. Selon M. Badriat, la transhumance de bovins est soumis à des règles strictes, dont le port obligatoire d'une attestation de vaccination contre la fièvre aphteuse, dont la durée de validité est fixée à six(6) mois. Une disposition dont l'application est contrôlée par les services de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, a-t-il assuré.

APS

ALGER : UNE DISPUTE ENTRE DEUX VOISINS TOURNE AU DRAME 14 ans de réclusion criminelle pour Nassim

Le jour du procès, il ya foule, Nassim âgé de 36 ans, ne se voyait pas dans une salle de tribunal. En ce mois de mai 2015. Il était vraiment loin de se douter qu'il serait un jour condamné pour meurtre, lui qui aspirait à une vie tranquille. Il est devenu assassin.



A.Ferrag

Nassim est un jeune, sans histoire. Une dispute éclate entre lui et son voisin Yazid. Ce dernier est un repris de justice notoire très connu pour ses mauvaises fréquentations et pour son penchant à l'alcool et à la drogue.

Une altercation verbale entre Nassim et Yazid, a vite viré au drame. Lorsque Yazid attaqua son voisin, armé d'un couteau, Nassim tourna l'arme contre celui-ci et lui asséna un

coup de couteau en plein cœur.

Nassim est arrêté, reconnaît les faits retenus et placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près le tribunal d'Alger.

Le jour du procès, assis au box des accusés, Nassim comparait pour meurtre. Le président appelle à la barre Nassim qui reconnaît avec regret son forfait. L'accusé tenta de disqualifier le délit en déclarant qu'il n'avait pas l'intention de tuer tout en reconnaissant avoir porté un coup au défunt « Je ne savais plus quoi faire, j'étais dans un cas de légitime défense ».

Le représentant du ministère public, après une longue reprise des faits tels que rapportés dans l'arrêt du renvoi, requiert une peine de 16 ans de réclusion criminelle.

La défense, pour sa part, qui plaide la légitime défense, déclare que son client n'a pas commis cet acte d'une manière volontaire avec intention de tuer son voisin. Pour conclure, il demande à la cour d'accorder les circonstances atténuantes à son client.

Au terme des délibérations, Nassim est condamné à 14 ans de réclusion criminelle.

Bilan des interventions de la Protection civile

Durant la période du 19 au 20 Mai 2015 arrêt ce matin à 08h 00, Les unités de la protection civile ont enregistré 2470 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité ... etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 07 les plus mortelles ayant causé le décès à 06 personnes sur les lieux d'accidents et 25 autres blessés, traitées par nos secours, puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Blida avec 02 personnes décédées et 19 autres blessés suite à 02 accidents de la circulation.

Par ailleurs, 02 cas de décès par noyade ont été enregistrés durant la même période au niveau des vilayats : Ain Témouchent avec une personne décédé noyé en mer au lieu dit plage rechougue commune Beni Saf, la victime a été



portée disparue depuis le 15 Mai 2015. Chlef un enfant noyé décédé dans une mare d'eau au lieu dit oued tafloute commune Boukadir, Les opérations de repêchage et l'évacuation des victimes vers hôpitaux ont été effectuées par les éléments de la protection civile.

A noter, l'intervention de nos secours pour l'extinction de 04 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Alger, M'sila, Medea et Tiaret, ces incendies ont causé le décès d'une 01 personne carbonisée et 03 autres atteintes de brûlures de différents degrés au niveau de la wilaya de Tiaret, suite à un incendie déclaré dans un poulailler au village Ghar Thibe, commune de Sougour au niveau de la wilaya de M'sila suite à un incendie déclaré à l'intérieur d'une habitation, à la cité Mohamed Chaabani commune de Bou Saada, les victimes ont été transférées vers les hôpitaux de la région.

BOUIRA

Le P/APC d'El-Adjiba condamné à un an de prison pour passation de marchés douteux

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Adjiba Ahmed Gasmî a été condamné à une année de prison et une amende de 200 000 DA, pour « passation de marchés douteux, mauvaise gestion et détournement de deniers publics » a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

A l'issue d'un procès ayant eu lieu au tribunal correctionnel de Lakhdaria, le concerné, qui a comparu devant le juge en compagnie de quatre autres élus de la même commune, un comptable, un fournisseur en quincaillerie et un fournisseur en pièces détachées, a été condamné à une année de prison ferme et 200 000 dinars d'amende, a-t-on ajouté de même source.

L'affaire remonte à fin de l'année 2013 lorsque des élus avaient envoyé une correspondance au wali, Nacer Maskri, dans laquelle ils faisaient part de plusieurs anomalies dans la gestion du P/APC d'obédience FFS (Fond des Forces Socialistes), des anomalies dont entre autres des passations de marchés douteux. Après cette correspondance, le wali

avait déplacé une inspection qui, après vérification des faits, a envoyé l'affaire au parquet qui a ordonné une enquête menée par la gendarmerie de M'chedallah.

Après cette enquête, le dossier a été confié à la justice qui avait entendu plus de 14 témoins dont neuf élus de l'APC d'El Adjiba, selon les explications fournies par la cellule de la communication de la wilaya.

Suite à cette décision de la justice, le wali de Bouira M. Nacer Maskri, a décidé, mardi, de mettre fin de façon définitive aux fonctions du responsable condamné, a-t-on fait savoir de même source.

Contacté par l'APS pour savoir sa réaction à propos de cette question, M. Gasmî n'a pas voulu répondre aux multiples appels téléphoniques. Par ailleurs, le premier responsable de la wilaya a suspendu le Président de l'APC de Bir Ghalou (ouest de Bouira) par mesure conservatoire, a ajouté la même source. Depuis plusieurs mois, les habitants de cette commune ne cessent de réclamer le départ du maire, pour « mauvaise gestion », et « incompétence ».

TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA

5 ans de prison ferme pour activité au sein d'une organisation terroriste armée

Une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 500.000 DA a été prononcée mardi par le tribunal criminel près la Cour d'Ouragla à l'encontre d'un individu poursuivi pour activité au sein d'une organisation terroriste armée.

Le mis en cause, M.Kh (27 ans), alias Aboudjedel, originaire de Mauritanie, a été poursuivi pour appartenance à un groupe terroriste armé activant à l'étranger et visant à porter préjudice aux intérêts de l'Algérie, importation illégale d'armes de guerre de première et deuxième catégories sans autorisation des autorités compétentes.

Il est également poursuivi pour importation et détention, sans autorisation des instances compétentes, d'armes prohibées, de munitions et des explosifs, en plus de détention d'armes de guerre de première et deuxième catégories sans autorisation d'unement établie par les autorités compétentes.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au 4 décembre 2012, lorsque M.Kh s'est rendu à la sureté de daira de Timimounne (wilaya d'Adrar) et avoué activer au sein du groupe terroriste armé « le mouvement pour l'unicité et le Jihad au Mali » qui l'avait chargé, en compagnie de deux acolytes, d'observer et enlever des touristes étrangers dans la partie Sud-est du saharien algérien.

Le mis en cause a, lors de l'audience, confirmé ses confessions et les faits qui lui sont reprochés, affirmant avoir adhéré à cette organisation terroriste armée au Mali, lors de son déplacement de son pays (Mauritanie) en Côte d'Ivoire, et était chargé alors du montage et démontage des armes, après avoir subi une formation, physique et psychologique, de 70 jours.

Le nommé M.Kh a reconnu que c'est lorsqu'il a été chargé d'une mission d'observation et de rapt de touristes étrangers, pensionnaires de l'hôtel de Reggane (Sud Adrar), en compagnie d'une bande terroriste conduite par Mahmoud

Laâroussi, qu'il a pris la fuite à bord d'un véhicule tout terrain chargé d'une quantité d'armes et de munitions destinées à accomplir l'opération avortée, et s'est rendu aux services de la sureté de Timimounne.

Des pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et d'autres de fabrication américaine, des roquettes, des chargeurs d'armes de type 52 et 54, des fusils automatiques, des grenades et des lance-roquettes de type RPG-7 ont été saisis chez le mis en cause.

L'inculpé a signalé, toutefois, n'avoir participé, durant la période où il activait au sein du mouvement terroriste armé, à aucun acte terroriste sur le territoire algérien. Des affirmations rejetées par le ministère public qui a requis une peine à la réclusion à perpétuité à son encontre.

MÉTRO D'ALGER

Légère perturbation du trafic

La Ratp El Djazaïr, la société qui exploite le métro d'Alger, a indiqué mardi que ses équipes étaient mobilisées pour rétablir la situation du trafic sur la ligne 1 du Métro d'Alger, qui connaît une légère perturbation.

Le trafic est momentanément perturbé « en raison des travaux d'extension du poste de commande centralisé de la ligne 1 du Métro d'Alger consistant à intégrer la supervision des stations de l'extension vers El Harrach, l'intervalle entre deux trains dépassant par moments le temps habituel par tranche horaire », a-t-elle souligné dans un communiqué.

« Les équipes de Ratp-DZ en collaboration avec l'entreprise du Métro d'Alger et les constructeurs sont mobilisées pour remédier à cette situation dans les plus brefs délais », a encore précisé la même source.

APS

FLUCTUATION DES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES L'Ugcaa Appelle à l'accélération de la réalisation du réseau national de distribution

Rachid Rachedi

Le porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), M. Hadj Tahar Boulenouar, a appelé hier les pouvoirs publics à accélérer la réalisation du réseau national de distribution des fruits et légumes, inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2009-2014, qui prévoit l'aménagement de 30 marchés de gros, 800 marchés de détail et 1 000 marchés de proximité à l'échelle nationale. D'après M. Boulenouar, le retard accusé dans la réalisation de ce projet, dont le taux d'avancement des travaux ne dépasse pas les 35%, est à l'origine de la spéculation et de la hausse «inexpliquée» des prix des fruits et légumes. Par ailleurs abordant la disponibilité de la production en fruits et légumes à moins d'un mois du ramadan, le président de la commission nationale des mandataires des marchés de gros, M. Mohamed Medjber, a assuré que tous les produits sont actuellement disponibles et en quantité suffisante. «Les citoyens ne doivent pas s'affoler, les mois de juin et de juillet sont une période de récolte des fruits et légumes de saison, et pour le moment rien ne presse à une quelconque pénurie. Toutefois, les consommateurs ont un rôle important à jouer dans la régulation des prix en modérant leurs achats notamment durant la semaine qui précède le mois de ramadan», a indiqué M. Medjber. D'un autre côté et afin d'assurer l'approvisionnement direct des citoyens en produits de grande consommation, des marchés temporaires seront mis en place au niveau des 57 communes de la wilaya d'Alger ainsi qu'à travers le territoire national.

Sur un autre plan, le porte-parole de l'Ugcaa est revenu sur le mouvement de grève entamée il y a quelques jours par les grossistes des produits alimentaires dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en qualifiant cette action de légitime et de juste. Les revendications des protestataires portent essentiellement sur la réalisation d'un marché de gros dans un espace adéquat pour l'exercice de l'activité commerciale et qui répond aux besoins exprimés par les commerçants.

MILA Deux morts dans un accident de la circulation

Deux personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu mercredi à Mila, a-t-on appris auprès de la protection civile.

L'accident s'est produit lorsqu'un camion a dérapé et s'est renversé vers 8 h du matin sur l'évitement de Mila, à proximité de la station services «Saidani» provoquant la mort sur place du conducteur du poids lourd âgé de 41 ans, et de son fils âgé de 13 ans, a précisé la même source.

Les corps sans vie des victimes ont été évacués vers la morgue de l'hôpital des frères Maghlaoui du chef-lieu de wilaya. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on indiqué de même source.

HIER À 9H36 Secousse tellurique de 3,7 degrés à Hammam Melouane

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mercredi (9h36) à Hammam Melouane dans la wilaya de Blida, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse a été localisé à 4 km au nord-ouest de Hammam Melouane, précise la même source.

Saisie par la Gendarmerie nationale de plus de 32 tonnes de kif durant les 5 premiers mois de l'année 2015 à l'échelle nationale

Quelque 32 tonnes et 429 kilos de kif traité ont été saisis à l'échelle nationale, durant les cinq premiers mois de l'année en cours, a annoncé, mercredi, à Tlemcen, le chef du service de la communication près du Commandement de la Gendarmerie nationale.



Ces saisies ont été opérées, au cours de plusieurs opérations menées dans diverses régions du pays, notamment près de la bande frontalière ouest, a précisé le lieutenant-colonel, Abdellahmid Kerroud, lors d'une visite guidée à Tlemcen, organisée au profit de la presse.

Le dispositif de surveillance et de sécurisation des frontières mis en place pour lutter contre ce fléau provenant du Maroc, ont permis également le démantèlement de 54 réseaux spécialisés dans le trafic international de drogue visant l'Algérie, à la fois comme marché et zone de transit vers la région nord Est de l'Afrique et le Moyen-Orient.

Sur la bande frontalière Ouest, dont le tracé traverse les wilayas de Tlemcen et de Naama, relevant de la compétence territoriale du 2ème Groupement régional de la Gendarmerie nationale, basé à Oran, dix tonnes de kif traité ont été saisies durant la même période par les GGF. Pas moins de 27 réseaux de trafiquants ont été démantelés dans la

seule wilaya de Tlemcen, a-t-on appris de même source. Dans la wilaya de Tlemcen, la plus touchée par ce trafic, les unités territoriales de la Gendarmerie nationale ont arrêté près de 200 personnes, selon le Commandant du groupement territorial de la GN, le Lieutenant-colonel Mohamed Boulaq.

Durant les cinq premiers mois de l'année en cours, une quantité totale de 12 tonnes et 388 kilos de kif a été saisie par les éléments de ce corps de sécurité. Ainsi dans la daïra frontalière de Maghnia, située à l'extrême ouest du pays, les unités de la compagnie territoriale de la Gendarmerie ont démantelé 12 réseaux de trafic de drogue, composés d'une cinquantaine d'éléments dont deux femmes.

La récente affaire traitée dans cette daïra remonte à quatre jours. Elle a porté sur la saisie de 1,278 kilos de kif traité et permis le démantèlement d'un réseau composé de 8 individus dont 2 sont en fuite.

Exploitant des informations, les gendarmes ont suivi, pendant plu-

sieurs jours, les mouvements des narcotrafiquants avant de les arrêter, au niveau d'un point de sécurité de route, monté spécialement pour cette opération, au niveau de la commune de Hammam Boughrara.

Cette opération s'est soldée également par l'arrestation du conducteur d'un véhicule. Il servait d'éclaireur avec pour mission de sécuriser le parcours que devaient emprunter ses complices.

Dans cette affaire, les enquêteurs ont réussi à mettre en hors état de nuire un des deux meneurs de ce réseau, suite à une extension de compétence vers la localité d'Es-Séniya (Oran). Le deuxième meneur est activement recherché, précise-t-on.

Le kif saisi était dissimulé soigneusement à l'intérieur de la remorque d'un camion. Quelques heures plus tard, et à quelques centaines de mètres du lieu de la première saisie, un autre camion abandonné a été découvert. Il transportait quelque 173 kilos de cette même substance prohibée.

Arrestation d'un individu dangereux impliqué dans des affaires criminelles

La brigade de recherches de la Gendarmerie nationale à Alger a procédé à l'arrestation d'un individu dangereux faisant l'objet d'un avis de recherche et de poursuites judiciaires dans de nombreuses affaires criminelles à travers le pays, a indiqué, mercredi, un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale.

Selon la même source, 14 mandats d'arrestation émanant de différents tribunaux et cours ont été lancés contre le prévenu âgé de 49 ans, pour son implication dans plusieurs af-

faires d'association de malfaiteurs, de vol qualifié, vol de voitures, faux et usage de faux, fuite, homicide involontaire et conduite en état d'ivresse. L'accusé «était le cerveau d'un réseau organisé», précise la même source qui ajoute qu'«après intensification des recherches, le concerné a été arrêté le 12 mai au niveau de Haouch Gazouz dans la commune de Birtouta et présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed qui a ordonné son incarcération dans le centre de rééducation d'El Har-

La sûreté de la wilaya d'Alger organise plusieurs activités de sensibilisation aux accidents de la route

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont organisé des activités de prévention et de sensibilisation aux accidents de la circulation au niveau de plusieurs établissements éducatifs à l'occasion de la célébration de la semaine arabe de la circulation routière qui s'étale jusqu'au 31 mai.

Selon un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGNN) rendu public mercredi, l'organisation de ces activités a



pour objectif la sensibilisation aux dangers des accidents de la route à tra-

vers des cours de sensibilisation sur la sécurité routière. Les services de la sû-

reté nationale ont installé à cet effet des circuits d'éducation routière et organisé une exposition photos appuyé par des statistiques sur les accidents de la route afin de permettre aux visiteurs de prendre connaissance des différentes activités des éléments de la sûreté nationale.

Des affiches de sensibilisation et dépliants sur les règles de la sécurité routière ont également été distribués aux automobilistes.

APS

IMMIGRATION CLANDESTINE EN MÉDITERRANÉE

L'Italie récupérera les corps des migrants noyés en avril dernier

L'Italie s'engage à récupérer les centaines de corps de migrants noyés en Méditerranée en avril dernier, a annoncé mardi le Premier ministre italien, Matteo Renzi.



«Nous irons au fond de la mer et récupérerons ce bateau. Il y a 500 à 600 corps là en-bas. Le monde entier doit voir ce qui c'est passé», a dit M. Renzi dans un entretien avec la télévision.

«Je voudrais que ceux qui prétendent n'avoir rien vu cessent de se comporter ainsi», a-t-il dit, évoquant les partenaires européens de l'Italie qui refusent de l'aider à accueillir les

vagues de migrants arrivant sur ses côtes.

M. Renzi a indiqué que la récupération de l'épave du bateau qui a coulé le mois dernier au large de la Libye allait coûter «entre 15 et 20 millions d'euros». Et d'ajouter: «J'espère que l'Union européenne paiera, sinon nous le ferons». L'embarcation comptait plus de

700 personnes, dont des enfants, à bord, dont la majorité était entassée sur le pont inférieur. Le naufrage avait déclenché une vague d'appels à trouver une solution au trafic des migrants en mer Méditerranée et afin de réduire la pression sur les pays en première ligne comme l'Italie, la Grèce et Malte pour accueillir ces demandeurs d'asile.

DÉTRESSE DES BOAT PEOPLE

L'Indonésie et la Malaisie fourniront une aide humanitaire à 7 000 migrants toujours en mer

La Malaisie et l'Indonésie ont accepté de fournir une aide humanitaire à 7.000 migrants clandestins toujours en mer, ont déclaré les ministres des Affaires étrangères des deux pays dans un communiqué conjoint.

Ils sont également convenus de leur offrir un refuge provisoire à condition que leur relocation ou leur rapatriement par la communauté internationale soient «effectifs dans l'année», ont-ils précisé dans le communiqué.

Lors d'une conférence de presse avec son homologue indonésien, Retno Marsudi, après des entretiens sur le sujet, le ministre malaisien des Affaires étrangères, Anifah Aman a souligné que «le remorquage et le refoulement



(des bateaux) ne vont pas se produire». Un peu plus tôt, la Birmanie a déclaré être «prête à fournir une assistance humanitaire» aux migrants en perdition en mer au lendemain de l'alerte lancée par les Nations unies sur 2.000 migrants rohingya

retenus en mer par les passeurs au large du pays.

Un communiqué du ministère des Affaires étrangères indique que le pays est «prêt à fournir une assistance humanitaire à tous ceux qui ont souffert dans la mer». Ces derniers jours,

près de 3.000 boat people ont réussi à rallier l'Indonésie, la Thaïlande ou la Malaisie après des jours d'errance en mer, au moment où des centaines seraient toujours à l'abandon dans le golfe du Bengale ou en mer d'Adamant.

Mardi, les Nations unies ont prévenu qu'au moins 2.000 migrants, dont des femmes et des enfants, étaient pris au piège des passeurs depuis des semaines sur des embarcations au large de la Birmanie.

Ces migrants sont «bloqués sur au moins cinq bateaux près des côtes de la Birmanie et du Bangladesh depuis plus de 40 jours», a déclaré Vivian Tan, porte-parole à Bangkok du Haut commissariat aux réfugiés (HCR) des Nations unies.

GRANDE-BRETAGNE

Un infirmier britannique condamné à la prison à vie pour avoir empoisonné des patients

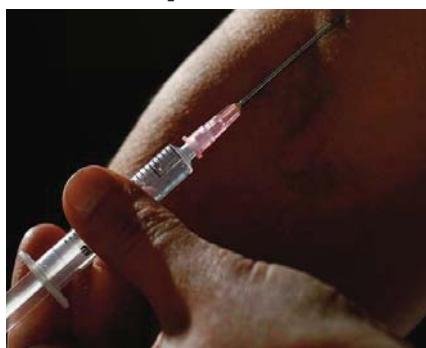
Un infirmier britannique a été condamné mardi par un tribunal de Manchester à la prison à perpétuité pour avoir empoisonné ou tenté d'empoisonner à l'insuline une vingtaine de patients dont deux sont décédés.

Victorino Chua, âgé de 49 ans et père de deux enfants, a délibérément injecté de l'insuline dans des poches à perfusion et des ampoules d'autres substances entre juin et juillet 2011, lorsqu'il travaillait au Stepping Hill Hospital de Stockport, dans la grande banlieue de Manchester.

Ces préparations délictueuses ont été utilisées par d'autres infirmières et ont provoqué des surdoses en insuline. Présenté par les enquêteurs comme un «psychopathe narcissique» qui n'a exprimé aucun remord, il a été reconnu coupable lundi, à l'issue de trois mois de procès, des meurtres de Tracey Arden, 44 ans et de Derek Weaver, 83 ans, ainsi que d'avoir causé de graves séquelles au cerveau de Grant Misell, 41 ans.

Il a également été reconnu coupable de 22 tentatives en vue de causer des lésions corporelles graves à des patients de l'hôpital ainsi que de sept tentatives d'empoisonnement et d'un empoisonnement, a détaillé le parquet britannique.

«Il a commis un crime horrible et doit maintenant en



payer le prix», a déclaré le juge Peter Openshaw en prononçant la peine de l'infirmier d'origine philippine, qui avait été arrêté en janvier 2012.

BRÉSIL

70% des chantiers des jeux Olympiques de 2016 paralysés



Les chantiers destinés aux jeux Olympiques de 2016 à Rio de Janeiro étaient paralysés mardi à 70% en raison d'une grève entamée la veille par les ouvriers, selon le syndicat des travailleurs.

«Les chantiers du stade Engenhão, du complexe Deodoro, de l'aéroport international du Galeão, du port et ceux de la ligne sud du métro et de la route trans-olympique sont paralysés à 70%», a déclaré le président du syndicat des travailleurs de la construction lourde de Rio, Nilson Duarte Costa.

De son côté, l'Entreprise Olympique Municipale a indiqué que «seule une faible part des travaux du secteur nord du complexe Deodoro (où se dérouleront les épreuves de onze disciplines des JO) avait été touchée par la grève» et que cela «n'aurait donc pas de conséquences dramatiques».

Une réunion entre grévistes et l'entreprise les employant aura lieu vendredi au Tribunal régional du travail pour tenter d'arriver à un accord.

TURQUIE

Une candidate à un concours de chant télévisé blessée par balle



Mutlu Kaya, une jeune femme kurde de Turquie âgée de 19 ans qui a démontré son talent de chanteuse dans un concours télévisé, a été grièvement blessé par balle par un assaillant dans sa ville d'Ergani (sud-est), a rapporté mardi la presse turque.

La victime était dans le jardin de sa maison d'Ergani, petite ville de la province de Diyarbakır, lorsque le tireur a agi, la blessant à la tête.

La police a arrêté tard lundi trois hommes, dont son petit ami, Veysi E. (26 ans) en lien avec cette affaire, selon la même source. La jeune femme aurait reçu d'après la presse des menaces de morts car sa participation au show, Sesi Cok Güzel, l'équivalent turc de l'émission américaine

«American Idol» qui vise à révéler des stars de la chanson, ne plaisait pas à tout le monde notamment à une partie de sa famille qui y était très hostile. Veysi E a rejeté les accusations portées à son encontre, admettant être «opposé à une participation de Mutlu Kaya à l'émission» mais affirmant ne pas avoir voulu la tuer.

APS

MÉNOPAUSE

10 SOLUTIONS POUR BIEN DORMIR

Au palmarès des soucis de la ménopause, l'insomnie constitue la deuxième plainte la plus fréquente. Pourtant, s'il n'y a pas de solution miracle, les astuces ne manquent pas pour se réconcilier avec la nuit. En voici une vingtaine à tester.

Ménopause: vaincre les sueurs nocturnes

Sur les quelque 450 000 Françaises qui abordent la ménopause chaque année, un tiers au moins se plaint de troubles du sommeil. Ce mauvais repos découle souvent des sueurs nocturnes qui transforment le lit en champ de bataille : on fait valser les couvertures parce qu'on bout et, cinq minutes plus tard, on grelotte, transis de froid, dans une chemise de nuit trempée !

Mais les hormones féminines exercent également une action sur le système nerveux. Quand elles quittent le navire, le déficit en œstrogènes peut réduire un peu le temps de sommeil et sa qualité (certaines femmes connaissent aussi des périodes d'insomnie au cours des règles). De son côté, la disparition de la progestérone, qui exerce un léger effet calmant et anxiolytique, a tendance à diminuer la résistance au stress. Résultat : le temps que notre cerveau s'habitue à cette nouvelle donne, les contrariétés prennent parfois une importance exagérée. Nerveuse, émotive, on se prend à «ruminer» une fois la lumière éteinte, au lieu de s'abandonner apaisée au sommeil.

Que l'on ait du mal à s'endormir ou que l'on subisse des nuits «hachées» par les réveils intempestifs, pas question pour autant de baisser les bras. De nombreuses solutions existent !

Les bouffées de chaleur n'empoisonnent pas que les journées. Certaines femmes sont réveillées deux ou trois fois (surtout en deuxième partie de nuit, quand la proportion de sommeil lent profond diminue), obligées de changer draps et vêtements à cause d'un lit transformé en piscine. Pour aborder le lendemain en pleine forme, il leur faut d'abord éviter de bouillir ainsi.

Ménopause: avec un traitement hormonal

Pour celles qui n'en peuvent plus et qui ne présentent pas de contre-indications, le traitement hormonal de la ménopause (THM) offre un recours. Il vient à bout même des bouffées les plus intenses, en deux à quatre semaines. «Il atténue aussi considérablement les troubles du sommeil, confirme le Dr Alain Tamborini, gynécologue. D'autant que le médecin peut adapter les prises selon la chronologie des troubles. Quand les sueurs nocturnes sont abondantes, au lieu de deux pressions de gel d'œstrogène le matin, on conseille une application le matin et une le soir.»

Sommeil et ménopause : d'autres médicaments...

Pour celles chez qui le traitement hormonal est contre-indiqué ou qui ne souhaitent pas le suivre, l'arsenal thérapeutique classique propose une alternative : la bêta-



alanine (Abufène®), un acide aminé à base de gluten qui atténue la dilatation des vaisseaux au niveau de la peau, impliquée dans les bouffées de chaleur. Les résultats sont inconstants en fonction des femmes, mais certaines sont bien soulagées.

En cas d'échec, le médecin peut passer à d'autres remèdes qui agissent au niveau du cerveau : antidépresseur ou médicament cardiovasculaire notamment. Ils ne sont pas dénués d'effets secondaires, mais peuvent faire d'une pierre deux coups lorsqu'on souffre aussi d'hypertension artérielle ou de dépression.

Des isoflavones de soja

L'action des phyto-œstrogènes est moins spectaculaire que celle du THM. Ils réduisent tout de même les bouffées de chaleur de moitié pour une femme sur deux. Selon une étude brésilienne («Menopause», février 2011), ils améliorent aussi la qualité du sommeil et réduisent la fréquence des insomnies. Il est conseillé de répartir les prises entre le matin et le soir, l'action de ces composés étant maximale six à huit heures après l'ingestion. Certains compléments alimentaires ont en outre été spécialement formulés pour favoriser le sommeil, et comportent des composés différents matin et soir pour mieux lutter contre ce problème. On peut essayer, par exemple, Femme 24, Ymea Jour et nuit ou encore Evestrel Jour et nuit, durant deux à quatre mois.

Des kilos en moins sur la balance

C'est souvent incontournable, mais pour régler ses problèmes de sommeil, il

faut revoir son hygiène de vie. Or, s'il est un fait avéré, c'est que le surpoids expose davantage aux bouffées de chaleur. Se consoler des méfaits de l'âge avec la nourriture n'est donc pas une bonne idée.

Une literie sur mesure

Si ce n'est pas encore fait, ce peut-être le moment d'opter pour une couette, plus facile à écartier lorsque l'on transpire et à repositionner ensuite que les bons vieux draps et couvertures. Autre aménagement qui peut être utile : adopter le surmatelas Climson. Il permet de rafraîchir matelas, couette et oreiller, en réglant au degré près (de 18 à 48 °C) l'eau qui circule dans ses tubulures.

Le millepertuis

Le millepertuis est connu pour son action en cas de dépression légère. Il réduirait aussi bouffées de chaleur et problèmes de sommeil*. Mais mieux vaut en parler avec son médecin, car cette plante peut interagir avec de nombreux traitements (antidépresseurs, statines, théophylline, sumatriptan, anticoagulants, etc.).

Une tisane de sauge ou de vigne rouge

Les végétaux riches en phyto-œstrogènes (soja) ne sont pas les seuls à présenter un intérêt. La sauge est utilisée depuis longtemps pour lutter contre la transpiration excessive (une indication reconnue par l'Agence européenne du médicament). En prendre une infusion tiède le soir ne nous transformera pas en mamie

! On peut alterner avec des tisanes de vigne rouge, qui agit sur la circulation, ce qui la fait prescrire aussi bien contre les bouffées de chaleur qu'en cas d'insuffisance veineuse.

Ne pas surchauffer sa chambre

Basique, mais précieux : rappelons que la température idéale pour bien dormir se situe autour de 18°C. Nos logements étant souvent trop chauffés, il ne reste plus qu'à couper le thermostat ou ouvrir la fenêtre.

Le soir, une douche bien fraîche

Juste avant de se coucher, elle offre quelques heures de répit. On peut renouveler la douche en milieu de nuit si l'on se réveille bouillante et en nage, ou tout simplement tremper ses bras dans l'eau froide.

Au quotidien, faire un peu d'exercice

Si l'activité physique figure sur les ordonnances de tous les sommologues, ce n'est pas un hasard. D'abord, elle limite la fréquence et l'intensité des bouffées de chaleur, en permettant une meilleure résistance de l'organisme aux brusques variations de température. Ensuite, se dépenser aide à évacuer le stress (la production d'adrénaline diminue pendant l'effort). Enfin, bouger procure une «saine fatigue» qui favorise l'endormissement. A condition de pratiquer l'activité avant le dîner.

L'EXCÈS DE SEL PERTURBERAIT LA PUBERTÉ



Les régimes riches en sel peuvent retarder la puberté, selon une étude présentée au Congrès européen d'endocrinologie à Dublin. L'excès de sel dans l'alimentation est régulièrement montré du doigt par les professionnels de la santé. Une nouvelle étude révèle qu'il perturberait la puberté, causerait une baisse de la fertilité et augmenterait le risque de problèmes comportementaux.

Comme la teneur en sel de l'alimentation occidentale continue à augmenter, ces résultats pourraient avoir des conséquences importantes pour la santé de la reproduction des générations futures. Ces conclusions ont été obtenues après des tests en laboratoire sur des rats.

Les chercheurs de l'Université du Wyoming, (Etats-Unis) ont étudié la santé reproductive d'un groupe de rats dont certains ont reçu une alimentation en sodium trois ou quatre fois supérieure aux recommandations médicales quotidiennes pour l'homme.

Les conclusions de l'étude ont démontré qu'une alimentation riche en sodium augmentait le risque de retard de puberté des ados et multipliait les troubles de la fertilité.

« Notre étude montre que les rats qui reçoivent une alimentation à forte teneur en sel rencontreront un retard de puberté », explique le Pr Dori Pitynski, chercheuse au département de neurosciences de l'Université du Wyoming, et auteure de l'étude.

Les dangers du sel

Si une surconsommation de sel perturbe la puberté, elle doit aussi être évitée à l'âge adulte. En effet, une consommation excessive de sel favorise l'hypertension, elle-même à l'origine de maladies cardio-vasculaires et d'insuffisance rénale. S'il ne fait pas grossir, il fait gonfler les personnes sujettes à la rétention d'eau. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande d'en consommer 2 grammes par jour.

La règle essentielle pour manger moins salé est de ne pas acheter de préparations industrielles où le sel est présent en trop grande quantité sans même que nous en ayons conscience. Comme le plaisir s'habitue progressivement aux changements de saveur, diminuez petit à petit les quantités de sel dans vos plats. Et rappelvez-vous qu'il n'est pas besoin d'en rajouter par exemple dans la préparation d'une quiche déjà salée par les lardons et le fromage !

VIEILLISSEMENT PRÉCOCE DES CHERCHEURS DÉCOUVRENT ET RÉPARENT LES DÉFAUTS DES CELLULES MALADES

Des chercheurs de l'Institut Pasteur et du CNRS ont réussi à rétablir une activité normale dans des cellules de patients atteints d'un syndrome de vieillissement précoce, ou syndrome de Cockayne. Cette découverte pourrait aboutir à de nouvelles approches thérapeutiques, tant pour lutter contre le vieillissement précoce que le vieillissement naturel des cellules.

Plusieurs maladies génétiques rares provoquent un vieillissement précoce et accéléré. C'est le cas du syndrome de Cockayne, qui représente en moyenne 2,5 naissances sur un million et est associé à une durée de vie de moins de sept ans pour la forme la plus sévère. Les enfants touchés par cette maladie génétique se voient vieillir beaucoup plus vite que prévu : ils perdent du poids, leur cheveux tombent, leur audition et leur vue baissent. La maladie entraîne également une neurodégénérescence et des déformations faciales.

Le syndrome de Cockayne (SC) est causé par des mutations dans deux gènes, jouant un rôle dans la réparation des dommages de l'ADN dus aux rayons UV (ultra-violets). En clair, lorsque l'ADN est endommagé à cause des rayons du soleil, il ne peut pas se réparer totalement à cause des mutations génétiques des personnes atteintes.

Pour autant, ce défaut de réparation n'est pas le seul facteur majeur de vieillissement des cellules des patients atteints du syndrome de Cockayne. Dans une étude publiée dans la revue spécialisée PNAS Plus, des chercheurs français de l'Institut Pasteur et du CNRS ont découvert que les défauts des cellules des patients atteints de SC étaient dus à une production excessive d'une enzyme (HTRA3) induite par des radicaux libres (stress oxydatif).

Parce qu'elle est en excès, cette enzyme dégrade un élément clé contenu dans les mitochondries, les « usines à énergie » de nos cellules. Résultat : cette « attaque au cœur des mitochondries » entraîne à terme la dégénérescence des cellules.

Deux approches thérapeutiques sont donc apparues aux chercheurs. Ils ont mis au point un antioxydant pour capturer les radicaux libres, ce qui a empêché la production excessive de l'enzyme. Ils ont également utilisé un inhibiteur de cette enzyme HTRA3. Dans les deux cas, ils ont réussi à restaurer une fonction mitochondriale normale dans les cellules des patients SC.

Ces deux nouvelles approches thérapeutiques pourront donc être testées prochainement chez les malades, ce qui constitue un grand espoir puisqu'aucun traitement n'est disponible actuellement. Cette avancée ma-

jeure pourrait aussi aboutir à un dépistage précoce du syndrome de Cockayne.

Enfin, les chercheurs soulignent que ces mécanismes pourraient également se produire à une vitesse plus lente dans les cellules de personnes saines. De quoi ouvrir de nouvelles perspectives de recherche pour prévenir l'apparition de pathologies liées au vieillissement naturel.

PILULE CONTRE LE VIEILLISSEMENT : UNE PROMESSE PAS SI LOINTAINE

Des chercheurs pensent avoir trouvé une clé de la longévité, grâce à une hormone produite lors d'une restriction alimentaire. La pilule contre le vieillissement ne serait donc pas si lointaine.

La pilule de la longévité, une utopie de scientifiques ? Pas tant que ça.

Les secrets de la longévité seraient en passe d'être découverts, dans les mécanismes de restriction alimentaire notamment. De quoi renforcer l'espoir de trouver une pilule contre le vieillissement.

L'équipe d'Hugo Aguilaniu, chercheur à l'Université Lyon 1, a découvert une hormone qui produit l'effet d'un régime draconien, et augmente la longévité. Ces résultats ont été publiés dans la revue scientifique Nature Communications.

C'est en soumettant un ver minuscule C. elegans à une diète sévère, que le généticien et son équipe sont parvenu à le garder vivant et actif six mois, alors que cette espèce meurt habituellement au bout d'environ 2

semaines. En reproduisant l'opération, l'équipe s'est aperçue que ce régime draconien fonctionnait également sur d'autres espèces, notamment chez la souris (25% d'espérance de vie en plus), chez le chat et chez le primate. Hugo Aguilaniu a donc bon espoir qu'il en soit de même chez l'homme.

Une hormone antivieillissement

Pas question pour autant de se restreindre à manger pour vivre plus longtemps rassurent les chercheurs. Ils ont identifié chez le ver une hormone produite en réponse à la malnutrition, l'acide dafachronique, qui serait liée à l'allongement de la durée de vie. Malheureusement, cette molécule est aussi liée à une baisse de la fertilité, une irritabilité et une baisse de la libido. Ce sont donc autant d'effets indésirables qu'il faudra dissocier de l'activité antivieillissement de l'hormone, pour obtenir un traitement thérapeutique satisfaisant.

La hormone identifiée chez le ver aurait en effet une cousine proche chez l'homme. « Si l'on arrive à comprendre tous ces mécanismes, on pourra agir pour avoir les effets positifs sans les effets négatifs » se réjouit Hugo Aguilaniu, qui assure qu' « il sortira des choses d'ici une dizaine d'années ».

La molécule pourrait aussi être combinée à la Rapamycine, un antibiotique qui a prolongé la vie de souris âgées, d'après une autre étude parue dans la revue scientifique Nature en 2009.



HISTOIRE

Les étudiants algériens ont donné une bonne impulsion à la lutte armée



Les étudiants algériens qui ont rejoint la guerre de Libération nationale ont occupé des postes importants et donné une bonne impulsion à la lutte armée pour l'indépendance du pays, ont affirmé mardi à Guelma des moudjahidine et des historiens.

L'étudiant algérien a été, durant la révolution, «le responsable, le gestionnaire, le médecin et également le commissaire politique qui sensibilisait la population», a précisé le moudjahid Mohamed Kechoud, au cours d'une conférence sur le mouvement étudiant durant la guerre de Libération, tenue à l'université, dans le cadre du 59ème anniversaire de la commémoration de la Journée nationale de l'étudiant.

Il a, à ce propos, ajouté que les Algériens qui étaient à l'étranger ont habilement assumé leur rôle «en présentant la Révolution algérienne, et l'Algérie algérienne et non française», évoquant le déplacement d'un groupe d'étudiants à l'époque en Amérique Latine.

Le conférencier qui occupait le poste de ministre chargé des relations avec le parlement à la fin des années 1990 également souligné que les étudiants algériens étaient parmi les premiers à avoir regagné les rangs de la guerre de Libération, rappelant la création de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) sept (7) mois après le déclenchement de la guerre de Libération, en juillet 1955 ainsi que la grève générale qu'ils ont entamé le 19 mai 1956.

De son côté, Abdekader Nour a mis l'accent, au cours de cette conférence organisée par l'université de Guelma en coordination avec le Musée national du Moudjahid, sur le rôle des étudiants algériens qui œuvraient à «sensibiliser l'opinion publique nationale et internationale et à rapprocher le peuple algérien de sa révolution, et à démasquer la propagande coloniale».

M.Nour, qui a été le premier rédacteur en chef de la radio et la télévision de l'Algérie indépendante, a rappelé des témoignages vécus au Caire avec feu le président Houari Boumediene, soulignant que les étudiants algériens ont combattu la propagande coloniale à travers 15 stations radio du monde arabe allant de Tanger (Maroc) à Bagdad (Irak).

Il a ajouté que la mission d'information des étudiants algériens a permis de faire «connaître, au monde arabe, l'Algérie, ses villes, ses quartiers et ses montagnes», soulignant qu'il a eu à connaître l'appel du 19 mai 1956 sur les ondes de radio Sawt el Arab. A côté de cette conférence à laquelle plusieurs universitaires et figures historiques ont pris part, des activités artistiques, culturelles et sportives ont été tenues pour commémorer le 59ème anniversaire de la journée de l'étudiant.

TISSEMSILT

23 poètes au Printemps littéraire de l'Ouarsenis

La troisième édition du printemps littéraire de l'Ouarsenis a débuté mardi à la maison de la culture de Tissemsilt avec la participation de 23 poètes venus de plusieurs wilayas du pays.

L'ouverture de cette manifestation culturelle, organisée par la direction de la culture à l'occasion de la célébration de la Journée de l'étudiant, a été marquée par des lectures poétiques glorifiant la guerre de libération nationale, les réalisations post-indépendance du pays et les traditions et coutumes de la société algérienne.

Le public de Tissemsilt a également



apprécié les chants dans le genre oranais et moderne, interprétés par Tarik Chebli dit Ahmed Wahbi Seghir et Mohamed Koudri. Cette rencontre culturelle constitue une occasion d'échanges entre poètes du pays et a permis d'évoquer de grands noms ayant enrichi la scène littéraire en Algérie. Au programme de cette édition de trois jours, des conférences abordant la situation de la littérature et de la poésie classique en Algérie qui seront animées par des enseignants universitaires. Des récitals poétiques sont prévus à la maison de la culture et à la bibliothèque principale de lecture publique. Des étudiants du centre universitaire et des écoliers de Tissemsilt sont conviés également à des rencontres avec des poètes.

La chanteuse Finlandaise Stina revisite le répertoire musical kabyle à Alger

La chanteuse et pianiste Finlandaise, Stina a revisité mardi soir à Alger le répertoire musical kabyle en interprétant parfaitement des chansons de grands noms de la chanson kabyle devant un public enchanté.

Le concert, animé à l'auditorium de la Radio algérienne dans le cadre du 16e Festival européen en Algérie, a drainé un public nombreux venu apprécier Stina qui les a gratifiés de célèbres chansons, accompagnées par des danses typiques de la Kabylie.

Vêtue d'une robe traditionnelle kabyle, la chanteuse, de part sa voix d'opéra, rappelle beaucoup la cantatrice et écrivaine Taos Amrouche, connue pour ses «achwiq», chants poétiques traditionnels kabyles qu'elle a réussi à adapter au chant d'opéra.

Accompagnée par un groupe de musiciens composé d'Akli Remili et Chilla Hafid (guitaristes) Betbtoub Mohand (bassiste) et Maouche Samir et Mermouri Ahmed (percussionnistes), Stina a interprété des titres d'illustres chanteurs d'expression amazighe, tels que Djamel Allam, Idir, Aït Menguelet ou encore le maître du Chaâbi El Hadj M'hamed El Anka dont le répertoire comporte des chansons en kabyle. Elle a interprété, entre autres, «Mara dyughal» (Quand il reviendra) et «Tella» (Elle existe) de Djamel Allam, «Amedyaz» (Poète) d'Aït Menguelet, «Ay-a Ixri inu» (A mon grand honneur) d'Idir, et «Izriw yegħleb leħħmali» (Mes larmes affluent

plus qu'un torrent) d'El Hadj M'hamed El Anka, reprise par le chantre du Chaâbi en langue amazighe et de la chanson engagée, Matoub Lounès.

L'artiste n'a pas manqué de présenter au public des chansons en finnois dont «Valiaikainen» (Temporaire) et «Malja», qui ont pour thèmes la nostalgie, la douleur et la déception.

Approchée par la presse, Stina, visiblement émue par la forte adhésion du public, a affirmé son attachement à la musique kabyle qui l'a «beaucoup impressionnée», a-t-elle confié. «Tout avait commencé au hasard quand j'avais entendu à Helsinki des kabyles chanter», a-t-elle expliqué, ajoutant que c'est ainsi qu'elle a découvert et commencé à apprécier la chanson kabyle d'une manière générale, et particulièrement les chants de Taos Amrouche.

Née à Helsinki, capitale et plus grande ville de la Finlande, dans une famille de musiciens, Stina joue au piano et à la clarinette. Depuis son plus jeune âge, elle est passée par divers styles de musique, comme l'opéra, le contemporain populaire finlandais et même le rock. Elle se produira jeudi soir au Théâtre régional de Béjaïa (TRB) dans le cadre du 16e festival européen en Algérie qui se poursuit jusqu'au 25 mai.



USA

La star de la comédie Melissa McCarthy inaugure son étoile à Hollywood



La star américaine de la comédie Melissa McCarthy a inauguré mardi son étoile sur le Boulevard de la célébrité à Hollywood.

Elle était accompagnée de son époux, l'acteur et producteur Ben Falcone, et de la présentatrice vedette Ellen DeGeneres. McCarthy a été honorée pour sa carrière d'humoriste et d'interprète de comédies populaires à succès comme «Mes meilleures amies», qui lui a valu en 2012 une nomination à l'Oscar de la meilleure actrice dans un second rôle.

«Je n'arrive pas à y croire, on dirait un délire de fièvre», a-t-elle déclaré mardi devant ses admirateurs et proches réunis devant le Chinese Theater d'Hollywood, où avait lieu la cérémonie.

McCarthy est depuis 2010 la star de la série «Mike & Molly», qui raconte l'histoire d'un couple étrange qui se rencontre dans un groupe de soutien pour boulimiques.

APS



ACCORD DE PAIX AU MALI

L'Espagne félicite l'Algérie pour ses efforts de médiation

L'Espagne a félicité l'Algérie pour ses efforts de médiation ayant rendu possible la signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali.

«Le gouvernement espagnol félicite toutes les parties signataires de l'accord, en particulier le gouvernement malien et ceux qui ont œuvré à le rendre possible, spécia-

lement les autorités algériennes pour leurs efforts de médiation et la Minusma», indique un communiqué du ministère espagnol des Affaires étrangères dont l'APS a reçu une copie. L'Espagne a invité en même temps «ceux qui n'ont pas encore signé cet accord et les parties signataires à l'appliquer de bonne foi et dans toutes ses dispositions». Le gouvernement espagnol a également demandé «à tous

les Maliens d'avancer résolument sur le chemin de la réconciliation entre toutes les communautés du Mali pour parvenir à la paix, la stabilité et la prospérité».

Enfin, l'Espagne a lancé un appel «urgents» à toutes les parties «pour que soit respecté le cessez-le-feu conclu et pour que soit, instaurée une ambiance de calme qui permettra de consolider cet important accord».

ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME AU MAROC

La torture pour arracher des aveux et étouffer les voix dissidentes selon Amnesty International dans son rapport

Les coups, le maintien dans des positions douloureuses, l'asphyxie, les simulacres de noyade, ainsi que les violences psychologiques ou sexuelles font partie des méthodes de torture employées par les forces marocaines de sécurité afin d'extorquer des «aveux», de réduire des militants au silence et d'étouffer la dissidence, a regretté Amnesty International dans un nouveau rapport rendu public mardi.

Ce document, dont l'APS a obtenu une copie, est intitulé : «L'ombre de l'impunité», affirme que la torture au Maroc et dans les territoires occupés au Sahara occidental, «révèle une réalité plus sombre que l'image d'ouverture présentée par les dirigeants marocains».

«Les responsables marocains renvoient l'image d'un pays ouvert, respectueux des droits humains. Mais tant que la menace de la torture planera sur les détenus et les voix dissidentes, cette image ne sera qu'un mirage», a déclaré Salil Shetty, secrétaire général d'Amnesty International, citée dans le rapport.

«Sous des apparences trompeuses, la torture est utilisée pour étouffer la contestation et entacher certaines condamnations prononcées par la justice.

Que vous remettiez les inégalités en question ou ex-

primiez vos convictions, vous courrez le risque d'être victime de violences et d'actes de torture», a-t-il ajouté.

Le rapport se fonde sur 173 cas de torture et autres mauvais traitements infligés à des hommes, des femmes et des mineurs par des policiers et des membres des forces de sécurité entre 2010 et 2014.

Figurent parmi les victimes de la torture des étudiants, des militants politiques de tendance de gauche ou islamiste, des partisans de l'auto-détermination du Sahara occidental occupé, ainsi que des personnes soupçonnées de terrorisme ou d'infractions de droit commun.

Le rapport montre que certaines personnes risquent la torture dès leur arrestation et tout au long de leur garde à vue. Trop souvent, les tribunaux ignorent les plaintes et continuent à s'appuyer sur des éléments de preuve obtenus sous la torture pour prononcer des jugements.

Certaines personnes qui osent porter plainte et demander justice sont même poursuivies pour «dénunciation calomnieuse» et «fausse dénonciation d'une infraction», conclut le rapport, qui constate que l'impuissance perdure au Maroc.

A L'INVITATION DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN

Le président tunisien en visite officielle aux USA

Le président tunisien, Beji Caid Essebsi a quitté mardi Tunis pour une visite officielle de deux jours aux Etats-Unis d'Amérique, à l'invitation du président américain Barack Obama.

Les entretiens prévus entre le président Essebsi et les responsables américains porteront, notamment, sur la lutte contre le terrorisme dans le but d'accroître l'appui américain à la Tunisie en termes d'équipements militaires et d'entraînement», a rapporté la TAP, ajoutant qu'une commis-



sion militaire conjointe est prévue le 29 mai. Au programme de la visite figure, entre autres, la création d'une commission économique conjointe qui aura «à clarifier la vision concer-

nant la coopération entre les Etats-Unis et la Tunisie», a indiqué Moëz Sinaoui, porte-parole de la Présidence de la République lors d'un point de presse lundi.

Au premier jour de sa

visite, le président tunisien aura des entretiens avec les secrétaires d'Etat américains aux Affaires étrangères et au Commerce.

Il donnera une conférence à l'Institut américain pour la paix,

en présence de chercheurs, d'hommes de médias et de décideurs et assistera à une table ronde.

Au deuxième jour, le président Essebsi aura des entretiens avec le vice-président américain et le Secrétaire d'Etat à la Défense avant de rencontrer le président Obama.

CRISE AU BURUNDI

L'ONU appelle à un dialogue politique

L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Saïd Djinnit, a insisté mardi sur la nécessité d'un dialogue politique au Burundi lors de sa rencontre avec le Président Pierre Nkurunziza.

M. Djinnit a réitéré la condamnation par le Secrétaire général de la tentative d'évincer un gouvernement élu et a souligné qu'il fallait un dialogue politique pour créer les conditions permettant l'organisation d'élections justes et libres.

L'Envoyé spécial a poursuivi ses consultations avec les partis politiques, la société civile et les organisations religieuses, les responsables du gouvernement et la communauté diplomatique, avec pour perspective de reprendre le dialogue politique dès que possible.

De son côté, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué qu'une grave crise humanitaire est en train de se développer en Tanzanie où des milliers de Burundais ont trouvé refuge en raison de l'escalade des tensions politiques dans leur pays.

Une équipe sanitaire régionale de l'OMS a établi, en collaboration avec des partenaires, des postes de santé aux points d'entrée du village et dans les zones d'accueil des réfugiés pour dépister les nouveaux arrivants et leur fournir des soins de santé de base.

Un report des élections est «indispensable» selon l'UE

L'Union européenne (UE) estime qu'un report des élections au Burundi est «indispensable» sur fond de poursuite des manifestations contre un troisième mandat du président sortant, Pierre Nkurunziza.

L'UE «partage et soutient la conclusion du Sommet de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) selon laquelle les conditions propices pour l'organisation des élections ne sont pas réunies et qu'un report est indispensable, dans les limites constitutionnelles», ont indiqué les ministres européens des Affaires étrangères réunis à Bruxelles.

L'UE a rappelé qu'elle «condamne la tentative de coup d'Etat au Burundi ainsi que tout acte de violence et de détournement de l'ordre constitutionnel, quels qu'en soient les auteurs» après un putsch avorté contre le président Pierre Nkurunziza il y a cinq jours.

«Elle appelle toutes les parties, le gouvernement, les services de sécurité, tous les groupes politiques y compris leurs mouvements de jeunes, à s'abstenir de toute action qui pourrait exacerber la tension» ainsi qu'à tenir compte de l'intérêt supérieur du pays et à chercher des solutions respectueuses des accords d'Arusha, socle sur lequel la paix et la démocratie se sont construites.

Les accords d'Arusha sont des accords de paix qui avaient mis fin à la guerre civile (1993-2006) qui avait secoué le pays.

«L'UE sollicite particulièrement les forces armées et de sécurité du Burundi de faire preuve de retenue, de maintenir leur neutralité et d'assurer la protection de la population civile. Elle appelle aussi à ce que les procédures judiciaires engagées contre les auteurs présumés du coup d'Etat respectent les droits de la défense et les règles de l'Etat de droit», indiquent les ministres.

Le Burundi est depuis le 26 avril le théâtre de manifestations marquées parfois par de violents heurts opposant les contestataires du troisième mandat que brigue le président Nkurunziza à la police et aux jeunes du parti au pouvoir (Cnnd-FDD).

Deux scrutins sont prévus, pour des élections locales et législatives le 26 mai et des élections présidentielles le 26 juin.

Report au 5 juin des élections législatives et communales

Le président burundais Pierre Nkurunziza, confronté à une profonde crise politique dans son pays, a reporté au 5 juin les élections législatives et communales prévues initialement le 26 mai, a annoncé la présidence.

«Les Burundais sont appelés aux élections des conseils communaux et des départements le 5 juin», a déclaré Willy Nyamitwe, conseiller en communication du président. La date du 2 juin, qu'il avait précédemment annoncée par erreur pour ces scrutins, marque «en fait (...) la fin de la campagne électorale».

Selon lui, en signant ce décret de report, le chef de l'Etat a suivi une recommandation de la Commission électorale (Cénii) et répondu aux demandes de l'opposition politique burundaise et de la communauté internationale.

La capitale burundaise Bujumbura est le théâtre depuis plus de trois semaines de manifestations d'opposition à un troisième mandat du président Nkurunziza: celui-ci est officiellement candidat au scrutin présidentiel qui suivra les législatives et communales, en principe le 26 juin.

Ce mouvement de contestation populaire, interdit par le pouvoir, a été émaillé de heurts violents entre manifestants et policiers ou jeunes du parti au pouvoir. Une vingtaine de personnes ont été tuées.

APS

PALESTINE

La France veut soumettre d'ici septembre un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU visant à résoudre dans les dix-huit mois le conflit israélo-palestinien, soulignant que faute d'accord à l'issue de ce délai, elle reconnaîtrait officiellement l'Etat de Palestine, ont rapporté des médias mercredi.

La France veut «une solution juste, durable et globale» dans les 18 mois

Ce projet de texte, «validé par Laurent Fabius», ministre français des Affaires étrangères, propose «de fixer un délai maximal de dix-huit mois pour atteindre, à travers des négociations, une solution juste, durable et globale», selon le quotidien français *Le Figaro*.

Toujours selon *Le Figaro*, faute d'accord à l'issue de ce délai, «la France a fait savoir qu'elle reconnaîtrait officiellement l'Etat de Palestine».

Le texte, que la France souhaite voir voter avant septembre, appelle à mettre en oeuvre «le principe de deux Etats pour deux peuples».

Il demande la création d'un Etat palestinien «sur la base des frontières du 4 juin 1967 (c'est-à-dire antérieures à la guerre des Six Jours, ndlr), moyennant des échanges mutuellement agréés de territoires équivalents».

Les négociations devront définir un plan «qui garantisse la sécurité d'Israël et de la Palestine à travers un contrôle efficace des frontières, et qui empêche la réurgence du terrorisme ainsi que l'infiltration d'armes».

Le projet de résolution mentionne le retrait de l'armée israélienne des territoires palestiniens. Il s'agit de «respecter



la souveraineté de l'Etat démilitarisé de Palestine, y compris en prévoyant un retrait phased et complet de l'armée israélienne au cours d'une période de transition agréée». Sur la question des réfugiés palestiniens, le texte réclame «une

solution juste, équilibrée et réaliste» qui devra s'appuyer sur un «mécanisme de compensation».

S'agissant d'El-Qods occupée, point crucial d'achoppement entre les deux parties, le projet de résolution souligne la

nécessité d'en faire «la capitale des deux futurs Etats». Selon *Le Figaro*, le projet français a été «communiqué de façon informelle à Londres et Madrid» et ne devrait pas être mis au vote du Conseil de sécurité «avant le 30 juin».

SELON L'ONU: 7.000 Somaliens qui ont fui les violences, sont retournés dans leur pays

Près de 7.000 Somaliens qui ont fui les violences au Yémen sont retournés dans leur pays, a indiqué mardi un responsable de l'ONU.

Au total, 6.494 somaliens sont retournés dans leur pays entre le 27 mars et le 14 mai «dont beaucoup ont sans doute le statut de réfugiés au Yémen», a déclaré le représentant spécial de l'ONU pour la Somalie Nicholas Kay devant le Conseil de sécurité.

En outre, 51 autres personnes, non somaliennes, sont venues se réfugier dans le pays, fuyant également les violences au Yémen.

Bien qu'il s'est réjoui du fait «qu'un pays que les réfugiés fuyaient par millions dans le passé accueille désormais des réfugiés venus d'autres pays, comme le Yémen, et assiste au retour de ses propres citoyens», M. Kay a néanmoins souligné que cette

tendance complique encore «une situation humanitaire qui reste inquiétante» en Somalie, où 730.000 personnes ont besoin d'une aide alimentaire permanente et plus d'un million sont déplacées.

Il a également souligné que l'appel de fonds de l'ONU pour la Somalie pour 2015 n'est pour l'instant financé qu'à 12%, soit 100 millions de dollars sur les 863 millions nécessaires.

M. Kay s'est dit «toujours préoccupé par la sécurité en Somalie et notamment par la menace que font peser les (insurgés) shebab sur la sous-région». «Nous devons surveiller étroitement, et être en mesure de réagir à tout signe montrant que les shebab profitent des liens qu'ils entretiennent avec des groupes extrémistes au Yémen», a-t-il souligné en appelant à «une coopération encore plus étroite pour traiter cette menace».

PUBLICITÉ

فأرما أنفست ش.ذ.ا موزع بالجملة للمواد الصيدلانية
PHARMA - INVEST SPA
Distributeur Répartiteur De Produits Pharmaceutiques
Au Capital de 1.270.252.880.00 DA

Le Président du Conseil D'administration
A MMrs. Les Actionnaires de Pharma-Invest

INVITATION

Et en application de l'article 675 du code de commerce (Décret législatif N°93-08 du 25 Avril 1993) qui stipule l'Organisation des Assemblées Générales des sociétés par actions, Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) des actionnaires de la société qui aura :

Lieu le : **Jeudi 25 Juin 2015** A partir de : **10 H00** A l'Hôtel El-Rif – El-Eulma

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion 2014
- Rapport Général du Commissaire Aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2014.

Confraternellement .

Le Président du conseil d'administration

Remarque : Les documents sont disponibles au niveau de la Direction Générale.

Siège social Coopérative El-hocine Cité Houari Boumediene- 19 600 EL-EULMA (W. Sétif) Algérie D.Z.
BP N° : 537 El-Eulma. TéléFax : 036.76.12.16

CONFLIT YEMENITE Sanaa visée par de violents raids de la coalition



La coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite a de nouveau bombardé mercredi des positions de la rébellion chiite dans la capitale yéménite Sanaa, provoquant un exode de la population des secteurs visés, ont rapporté des témoins cités par des médias.

«Sanaa a connu dans la nuit les raids les plus violents depuis le début de la campagne de frappes» de la coalition il y a près de deux mois, a affirmé un témoin.

Cette intensification des raids sur la capitale, aux mains de la rébellion, intervient après

l'expiration, dimanche soir, d'une trêve humanitaire de cinq jours, que la coalition n'a pas reconduite en accusant les rebelles d'avoir profité de cette pause pour se renforcer.

Tôt mercredi, des dépôts d'armes à Jebel Noqom, à l'est de Sanaa, à Jebel al-Nahdain (sud) et à Fajj Attane (sud-ouest) ainsi que le Palais présidentiel (sud) ont été bombardés à plusieurs reprises, après avoir été touchés en soirée par des nombreux raids.

La coalition a lancé le 26 mars des frappes aériennes contre les rebelles Houthis, accusés de recevoir une aide militaire de Téhéran et qui se sont emparés depuis septembre de régions entières du Yémen, forçant le président Abd Rabbo Mansour Hadi à se réfugier en Arabie saoudite.

Le conflit a poussé plus de 545.000 personnes à quitter leur foyer, a indiqué mardi le porte-parole du Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) Adrian Edwards.

Le conflit yéménite a fait quelque 1.850 morts et 7.394 blessés depuis mars, selon un dernier bilan de l'organisme de l'ONU gérant les situations d'urgence (Ocha).



SYRIE: Al Assad salue l'appui de l'Iran dans le combat contre le terrorisme

Le président syrien Bachar al-Assad a salué mardi l'appui de l'Iran à la Syrie dans le combat contre le terrorisme.

«L'appui apporté par l'Iran au peuple syrien constitue un pilier important dans la bataille contre le terrorisme», a affirmé M. al Assad, lors d'une rencontre à Damas avec Ali Akbar Velayati, conseiller pour les affaires internationales du guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei.

Le président syrien a, lors de l'entretien, dénoncé «les partisans régionaux de la rébellion qui soutiennent les terroristes et qui commettent les crimes les plus odieux contre les citoyens syriens», a rapporté l'agence de presse syrienne Sana.

M. Velayati s'est félicité de son côté des «relations straté-

giques» entre Damas et Téhéran qui «constituent l'un des piliers essentiels face aux projets occidentaux (...) et aux illusions de certains pays régionaux».

Il a réaffirmé la volonté de son pays de «continuer à appuyer la Syrie par tous les moyens». «Une petite guerre mondiale est livrée contre la Syrie», a ajouté M. Velayati, cité par Sana.

Lundi, M. al Assad avait reçu le président de la Commission syro-iranienne de développement des relations économiques, Rustom Qassimi. Plusieurs accords ont été signés dans les domaines de l'électricité, l'industrie, le pétrole et les investissements, selon Sana.

IRAK: Les forces gouvernementales et des milices lancent une contre-offensive à Ramadi



Les forces gouvernementales irakiennes et des milices ont lancé mardi une contre-offensive pour reprendre Ramadi, ville irakienne des mains du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI), ont rapporté des médias.

Cette offensive a été lancée après que le Premier ministre irakien Haider Al-Abadi s'est dit résolu à faire appel aux Unités de mobilisation populaire, une coalition de milices et de volontaires majoritairement chiites.

Ces combattants «ont commencé à arriver dans les zones à l'est de Ramadi», a annoncé un haut responsable militaire, le général Ali al-Majidi, cité par l'AFP. Il a précisé que la priorité allait être donnée à faire échec aux attaques que mène Daech à l'est de la ville avant qu'une contre-offensive globale ne soit lancée.

En agissant rapidement, les forces gouvernementales veulent éviter que les éléments de Daech ne disposent d'engins explosifs et de mines sur les axes et dans les bâtiments de Ramadi, comme ils l'avaient fait à Tikrit, ralentissant ainsi la reconquête de cette ville au nord de Bagdad par les forces gouvernementales en mars.

La perte de Ramadi, située à une centaine de kilomètres seulement de Bagdad, représente le plus sérieux revers pour le gouvernement irakien depuis l'offensive ayant permis à l'EI de contrôler de vastes territoires en juin 2014. Sa conquête permet à contrario à l'EI de renforcer son emprise sur l'immense province d'Al-Anbar, dont Ramadi est le chef-lieu.

JORDANIE Nomination d'un nouveau ministre de l'Intérieur

Le gouvernement jordanien a annoncé mardi la nomination d'un nouveau ministre de l'Intérieur, Salamah Hammad, en remplacement de Hussein Majali qui a démissionné dimanche de son poste.

M. Hammad, 70 ans, a déjà occupé ce poste dans deux gouvernements, entre 1993 et 1996.

Diplômé en droit de l'université de Bagdad, le nouveau ministre de l'Intérieur est aussi détenteur d'un diplôme en administration de l'Université de la Sorbonne, en France.

Dimanche, le gouvernement avait annoncé la démission du ministre Hussein Majali, qui occupait ce poste depuis 2013.

APS

CORÉE DU NORD La visite de Ban Ki-moon annulée par les autorités de Pyongyang

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon a annoncé mercredi à Séoul que la Corée du Nord a annulé sa visite prévue jeudi dans la zone d'activité intercoréenne de Kaesong à la frontière entre les deux Corées.

«Tôt ce matin, les autorités de la République populaire démocratique de Corée nous ont informés par les voies diplomatiques qu'elles étaient revenues sur leur décision de me faire visiter le complexe industriel de Kaesong», a déclaré M. Ban



lors d'une conférence dans la capitale sud-coréenne, soulignant qu'aucune explication n'a été donnée pour ce changement de dernière mi-

nute (...) très regrettable». «Toutefois en tant que secrétaire général des Nations unies, je ne ménagerai pas mes efforts pour encourager la République populaire démocratique de Corée à oeuvrer avec la communauté internationale en faveur de la paix et de la stabilité sur la péninsule coréenne et au-delà», a ajouté Ban Ki-moon qui devait être par cette visite le premier Sg de l'ONU à poser le pied en Corée du Nord depuis une visite en 1993 de Boutros Boutros-Ghali.

AFGHANISTAN : 4 morts dans un attentat dans le parking du ministère de la Justice



Au moins quatre personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées mardi dans un attentat perpétré par un taliban dans le parking du ministère de la Justice, à Kaboul capitale afghane, ont indiqué des responsables locaux.

«Le kamikaze a utilisé une voiture bourrée d'explosifs à l'intérieur du parking du ministère de la Justice, nous pouvons confirmer la mort d'au moins quatre personnes et de 24 blessés», a déclaré le porte-parole de la police de Kaboul, Ebadullah Karimi cité par l'AFP.

Le bilan ne compte pas l'auteur de l'attaque. Dimanche, deux personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées dans un attentat suicide survenu près de l'aéroport de Kaboul.

L'insurrection menée par les talibans est montée d'un cran depuis le 24 avril, date à laquelle le groupe a lancé son offensive annuelle du printemps en Afghanistan, qui a coûté la vie à des centaines de personnes, dont des insurgés, du personnel de sécurité et des civils.

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION DANS LE SAHEL

Volonté des Etats de la sous-région de faire face au fléau

L'adoption par les Etats du G5 du Sahel de la déclaration sur la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, à l'issue d'une Réunion de Haut-niveau tenue récemment à Niamey (Niger), a été favorablement accueillie par l'Onu, qui la qualifie de "réel espoir pour lutter contre ces fléaux".

L'Envoyée Spéciale du Secrétaire général de l'Onu pour le Sahel, Hélène Gobert Sellassie, a affirmé que ces Etats de la déclaration sur la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent au Sahel, affirmant que "cet acte traduit la volonté des Etats du Sahel de faire face à cette problématique régionale en conjuguant leurs efforts, notamment à travers la création d'une

Cellule régionale de prévention de la radicalisation abritée au sein du Secrétariat Permanent du G5 Sahel, avec l'appui des Nations Unies."

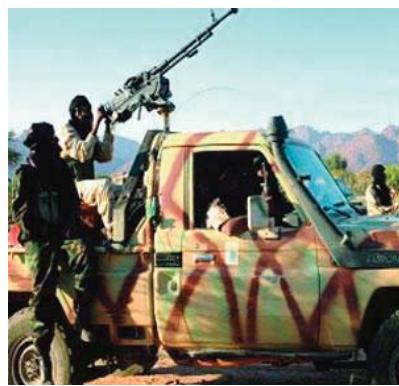
"La volonté et l'engagement des pays du G5 Sahel tels qu'ils ont été exprimés durant les travaux de cette réunion, sont un réel espoir pour lutter contre ces fléaux qui gâchent les pays de la région et empêchent leur développement", a souligné Mme Sellassie.

Elle a appelé "tous les pays membres du G5 Sahel, les partenaires régionaux et internationaux, ainsi que les acteurs de la société civile, à redoubler leurs efforts et à maintenir leur engagement à lutter pour une sécurité durable et la prévention de toute forme de radicalisation dans la région du Sahel", réitérant l'engagement continu de l'Onu à soutenir ces pays dans leurs efforts de préserver un environnement de paix et de développement durable, notamment à travers la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel."

La religion, facteur de développement et de paix

Dans ce sens, les ministres en charge de la Sécurité et des Affaires religieuses des pays du G5 du Sahel ont estimé que "la religion est un facteur de développement et de paix quand elle n'est pas traitée comme une question marginale à travers des prismes qui favorisent les courants radicaux", insistant sur la mise en place de moyens et actions nécessaires pour faire face au défi de la radicalisation.

Ils se sont, par ailleurs, félicités de la participation active des responsables en charge de la sécurité et des affaires religieuses, et divers partenaires régionaux et internationaux durant les travaux. Considérant que les problèmes liés à la sécurité, notamment celui de la radicalisation et



de l'extrémisme violent, sont intrinsèquement subordonnés à un meilleur développement socio-économique, ainsi qu'à un programme de prévention impliquant tous les acteurs institutionnels et ceux de la société civile, les ministres ont réaffirmé l'importance des approches transversales coordonnées et concertées entre les pays du G5 Sahel et leurs partenaires régionaux et internationaux pour prévenir la radicalisation."

Soulignant la nécessité d'agir vite pour lutter contre le phénomène de la radicalisation et son corollaire l'extrémisme violent qui menace la stabilité de la région du Sahel, les ministres des pays du G5 ont souligné l'importance d'adopter une vision et une action coordonnée et efficace impliquant tous les acteurs et partenaires dans la région, pour prévenir et combattre la radicalisation et l'extrémisme violent et favoriser la déradicalisation, notamment à travers des mesures concrètes sur le terrain.

Lutter contre la radicalisation et l'extrémisme

A l'issue de la réunion de haut niveau, un certain nombre de mesures ont été adoptées pour contrer et faire face à ces fléaux destructeurs, la radicalisation et l'extrémisme, en appelant la société civile sahélienne, notamment les institutions religieuses, les chefferies traditionnelles et les organisations des femmes et des jeunes, de soutenir l'action des Etats-membres pour traduire en actions le contenu de cette déclaration relative à la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Dans ce sens, les participants ont affirmé que cette lutte passe par la mise en place, au sein du Secrétariat permanent du G5 Sahel, d'une Cellule régionale de prévention de la radicalisation, et le renforcement et l'harmonisation des cadres juridiques relatifs. Pour enrayer ces fléaux de la région, les ministres ont noté qu'il faut mener "des campagnes de sensibilisation des populations sur le danger de la radicalisation, le contrôle des flux financiers susceptibles d'alimenter la radicalisation, la mise en place des mécanismes régionaux d'analyse contextuelle et d'alerte précoce et par la mise en place des cadres de dialogue culturel et religieux."

Ils ont notamment souligné l'importance de "la promotion de la tolérance, la paix et la stabilité par le dialogue intra et inter-religieux et l'encadrement et la formalisation de l'éducation confessionnelle en promouvant son intégration dans le système éducatif des Etats du Sahel", lançant un appel pour la promotion et la participation des femmes et de la société civile dans ce projet.

Ont pris part à ces assises, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad, pour la région du Sahel, avec la participation de la France, l'Espagne, l'Egypte, le Sénégal, l'Arabie saoudite, le Qatar et de l'Union européenne (UE). La rencontre était organisée à l'initiative du G5 du Sahel en collaboration avec les Nations Unies avec pour objectif de faciliter la communication entre les autorités de l'Etat responsable des Affaires religieuses pour l'échange des expériences entre les pays partenaires dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE HOUARI BOUMEDIENE
(Laboratoire de Physique Théorique)
B.P. 32, EL ALIA BAB-EZZOUEUR, 16111 ALGER
NIF : 408020000160557

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 05/15

Production de contenus d'enseignement et de ressources numériques pour la mise en place d'un système de gestion de cours sur internet

L'Université des Sciences et Technologie Houari Boumediene lance un avis d'appel d'offres national restreint qui s'adresse à tous les établissements d'enseignement et de formation agréés ainsi qu'aux établissements titulaires d'un registre de commerce portant une des codifications suivantes : 607001, 605006, 607030. Le projet est lancé en lot unique et/ou en lots séparés.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du Vice Recteur chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation (Service Contrats et Marchés) contre le paiement, par mandat carte, de la somme de 2000 DA, au compte CCP 32001776 de l'USTHB.

Les offres doivent être constituées dans les formes prévues par le cahier des charges. Elles comprennent une offre technique et une offre financière présentées séparément dans deux enveloppes internes distinctes et intégrées dans l'enveloppe extérieure. Elles doivent être accompagnées obligatoirement des pièces réglementaires mentionnées dans l'article 09 du cahier des charges, notamment :

OFFRE TECHNIQUE :

- ✓ Le cahier des charges dûment paraphé, daté et signé.
- ✓ La déclaration à soumissionner renseignée, signée, datée et cachetée.
- ✓ La déclaration de probité renseignée, signée, datée et cachetée.
- ✓ Le numéro d'identification fiscale (NIF)
- ✓ Copie de l'extrait du cahier judiciaire, en cours de validité, de la personne engagée la société.
- ✓ Les bilans des deux (02) dernières années qui précédent celle de l'appel d'offre.

NB : Les soumissionnaires doivent remettre un dossier lisible, légalisé et en cours de validité.

OFFRE FINANCIERE :

- ✓ La lettre de soumission soigneusement renseignée, datée et signée.
- ✓ Le bordereau des prix unitaires en hors taxes daté et signé.
- ✓ Le détail quantitatif et estimatif renseigné, daté et signé.

Les soumissionnaires sont à adresser, en triple exemplaire, sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et porter la mention suivante :

MONSIEUR LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE HOUARI BOUMEDIENE
B.P. 32, EL ALIA BAB-EZZOUEUR, 16111 ALGER
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 05/15
PRODUCTION DE CONTENUS D'ENSEIGNEMENT ET DE RESSOURCES NUMÉRIQUES
POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION DE COURS SUR INTERNET
« A NE PAS OUVRIR ».

Le délai de préparation des offres est de **quarante-cinq (45) jours** à compter de la 1^{re} publication dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux à diffusion nationale. La date et heure limite de dépôt des offres, au niveau du Bureau d'Ordre Central de l'USTHB, est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, à **Douze Heures (12H00)**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure. La commission d'ouverture des plis se réunit en séance publique pour l'ouverture des plis des offres techniques et financières, le dernier jour de préparation des offres à **Douze Heures Trente (12H30)**, à la salle de réunion du recteur (1^{re} étage), en présence des soumissionnaires. Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'HUSSEIN-DEY
COMMUNE DE KOUBA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS ET INVESTISSEMENTS

NIF : 41000200001608501017

AVIS D'INFRUCTUOSITE

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 44 ET 122 DU DÉCRET PRÉSIDENTIEL N° 10-236 DU 07/10/2010 MODIFIE ET COMPLETE PORTANT RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS ET APRÈS ÉVALUATION TECHNIQUE DES OFFRES DES 04 SOUMISSIONNAIRES AUCUNE OFFRE N'A ÉTÉ QUALIFIÉE TECHNIQUEMENT.

DE CE FAIT, L'ASSEMBLÉE POPULAIRE COMMUNALE DE KOUBA, DÉCLARE L'INFRUCTUOSITÉ DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 01/2015 PARU SUR LES QUOTIDIENS NATIONAUX EN LANGUE NATIONALE ET ÉTRANGÈRE DK NEWS - AKHBAR EL YOUS ET LE BOMOP CONCERNANT :

- AMENAGEMENT CITE 266 LOGEMENTS COTE APPREVAL

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

وز

ر

ة

ال

س

ك

ن

و

ل

م

ن

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

ي

ر

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFOU
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Télleshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Un roman d'amour
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Autre : Bienvenue au camping
19:00 Autre : Money Drop
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Autre : C'est Canteloup
20:55 Série TV : Alice Nevers, le juge est une femme
21:55 : Alice Nevers, le juge est une femme
23:00 : Alice Nevers, le juge est une femme

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:48 Autre : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
16:40 : Comment ça va bien !
17:20 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:46 Série TV : Parents mode d'emploi
20:48 Culture Infos : L'Eurovision, l'instant
20:50 Autre : Météo 2
20:55 Culture Infos : Le bon vivant
20:57 Culture Infos : Envoyé spécial
22:25 Culture Infos : Complément d'enquête
23:35 Culture Infos : Le bon vivant
23:38 Culture Infos : Alcaline le mag

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Le petit dinosaure
07:08 : Le petit dinosaure
07:34 : Marsupilami
08:02 : Les lapins crétins : invasion
08:08 : Les lapins crétins : invasion
08:15 : Les lapins crétins : invasion
08:25 : Les lapins crétins : invasion
08:32 : Les lapins crétins : invasion
08:38 : Les lapins crétins : invasion
08:45 : Peanuts
08:50 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
- 10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:45 Autre : Questions au gouvernement
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:50 Cinéma : L'exercice de l'Etat
22:40 Autre : Météo
22:43 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots
22:45 Autre : Grand Soir 3
23:35 Cinéma : Impardonnable

CANAL+

- 06:40 Cinéma : 97%
06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:22 Autre : La météo
07:24 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:02 Autre : La météo
08:04 : Zapsport
08:05 Série TV : Burning Love
08:30 Cinéma : Week-ends
10:00 Culture Infos : Album de la semaine
10:25 Autre : Les Guignols de l'info
10:37 Culture Infos : Plateau cinéma documentaire
10:39 Cinéma : Caricaturistes : fantassins de la démocratie
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:46 : Suivez la guide à Cannes
12:50 : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Série TV : Le bureau des légendes
15:05 Série TV : Le bureau des légendes
16:00 Culture Infos : Rencontres de cinéma
16:20 Cinéma : T'étais où quand Michael Jackson est mort ?
16:30 Cinéma : Grace de Monaco
18:10 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19:04 : Suivez la guide à Cannes
19:05 Autre : Le grand journal de Cannes
20:05 : Le grand journal de Cannes, la suite
20:25 Autre : Le petit journal
21:00 Série TV : Vikings
21:50 Série TV : Vikings
22:35 Série TV : Mad Men
23:20 Cinéma : Pas son genre

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:40 : Princesse Sofia
08:05 : Sammy & Co
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : M6 boutique
10:00 Série TV : 90210
10:50 Série TV : Devious Maids
11:45 Série TV : Devious Maids
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12/45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : L'amour en 8 leçons
15:45 : Philtre d'amour
17:40 Autre : Les reines du shopping
18:50 Série TV : En famille
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19:45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Série TV : Scorpion
21:45 Série TV : Scorpion
22:35 Série TV : Rush
23:25 Série TV : Rush

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

Alice Nevers, le juge est une femme



Résumé

Antoine Perrin est mort en plein Mud Race, un parcours du combattant festif pour jeunes en mal de sensations. Alice et Marquand apprennent qu'il a été inscrit, comme beaucoup d'autres participants, par la banque prestigieuse dans laquelle il effectuait un stage. Dans cette entreprise aux méthodes de recrutement singulières, des jeunes bien sous tous rapports sont prêts à tout pour dérocher une embauche. Alice est inquiète : la morphine ne suffit plus à l'apaiser et sa plaie s'est rouverte... Mais elle préfère n'en rien dire à Marquand...

2

20h45

Envoyé spécial

Résumé

Au sommaire :
Les dessous du Made in China français

A Aubervilliers, nouvelle capitale du textile en France, 1200 grossistes se sont installés en moins de 10 ans sur une ancienne friche industrielle. Les vendeurs, majoritairement Chinois ou d'origine chinoise, fournissent en prêt-à-porter, accessoires et maroquinerie les commerçants de toute l'Europe.

Cellules à vendre

Malgré des centaines d'études en cours sur les cellules souches, peu d'usages thérapeutiques existent aujourd'hui. Aux quatre coins du globe, des marchands d'espoir vendent déjà très cher les hypothétiques prouesses de ces cellules.

3 sujet à déterminer

**3**

19h30

L'exercice de l'Etat



Résumé

Un ministre et son directeur de cabinet, homme de l'ombre infatigable, se retrouvent confrontés à une douloreuse remise en question de leurs fonctions mêmes.

CANAL+

20h55

Vikings

Résumé

Les flottes de Ragnar et de Lagertha quittent une nouvelle fois Kattegat et voguent de conserve vers les côtes du Westsex. Mais cette fois, ils emmènent avec eux des colons. Le roi Ecbert accueille les Vikings et leur propose un marché. Il promet de nombreuses terres si Ragnar aide la princesse Kwenthir à récupérer le royaume de Mercie. Malgré les réticences de certains de ses compagnons, leaders des autres tribus, le chef viking jette toutes ses forces dans cette nouvelle bataille...

**M**

20h50

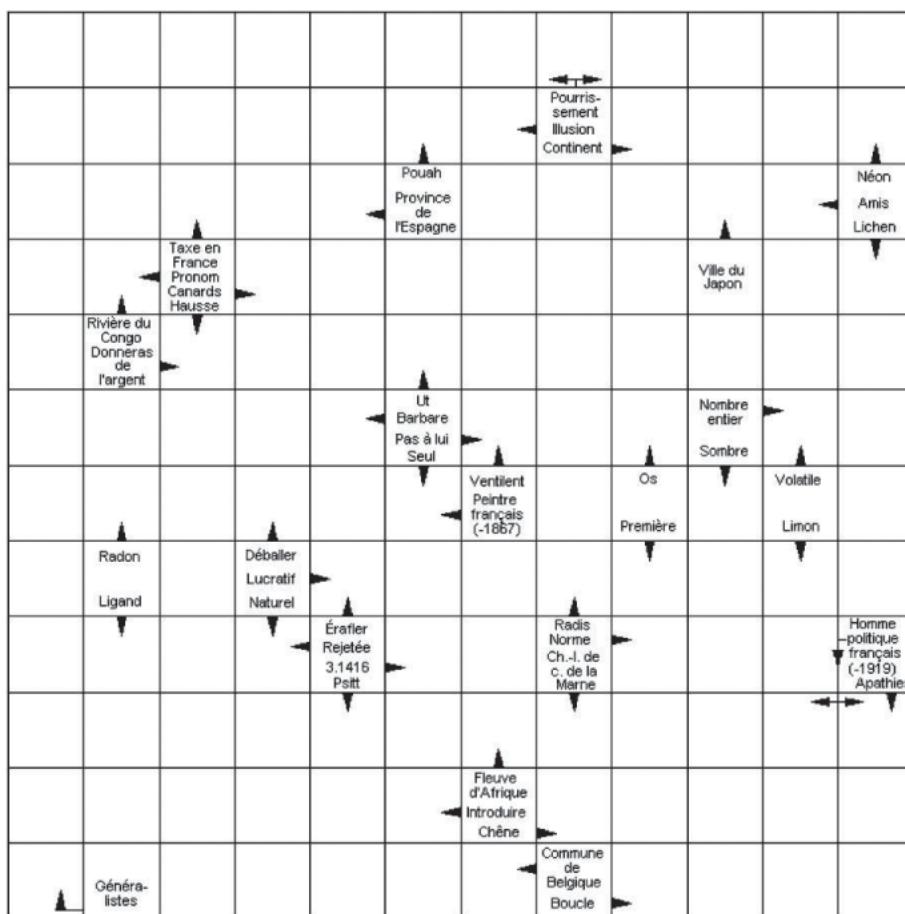
Scorpion



Résumé

Walter s'attire les foudres de ses coéquipiers après une interview télévisée dans laquelle il s'est mis un peu trop en valeur. Malgré les nombreuses tensions, l'équipe Scorpion doit parvenir à s'entendre alors qu'elle part au Mexique pour localiser une riche héritière américaine kidnappée par un cartel. Dans ce cadre, Sylvester doit trouver la force d'annoncer à O'Brien qu'il entretient une relation avec sa soeur...

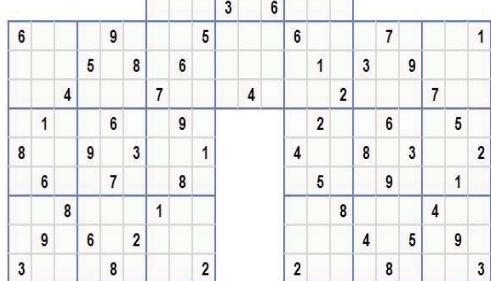
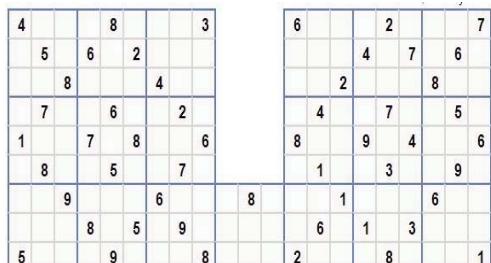
Mots fléchés n°956



Samouraï-Sudoku n°956

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



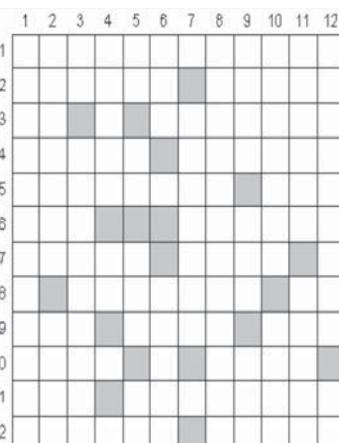
Mots croisés n°956

► Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré
3. Médecin américain d'origine russe
4. Largeur d'une étoffe - Tordis
5. Botaniste néerlandais
6. Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
7. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande
8. Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principière d'Italie, il. Solution
11. Ecrivain français
12. Coupée - Haler

► Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pers.
5. Île française de l'Atlantique
6. Stokes - Le moi - Béryllium
7. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches quelque chose - Intitif



7 erreurs



Proverbes

Sois un lion, dusses-tu nous dévorer.

Proverbe algérien

Les maisons des étrangers sont pénibles, si elles ne tuent pas, elles font maigrir.

Proverbe berbère

Embrasse la main que tu ne peux couper.

Proverbe arabe

Les avares sont comme les porcs : ils ne rendent service qu'après leur mort.

Proverbe français

C'est arrivé un 21 Mai

1455 : Première bataille de Saint-Alban.

1499 : Bataille de Calven. Victoire importante des Suisses contre la Ligue de Souabe et les forces de Maximilien I^{er}.

1794 : Bataille de Tournai.

1848 : Révolte des esclaves en Martinique.

1871 : Début de la Semaine Sanglante, épisode final de la Commune de Paris, où celle-ci est écrasée et ses membres exécutés en masse.

1939 : Signature du Pacte d'Acier.

1948 : Résolution n°49 du Conseil de sécurité des Nations unies relative à la question palestinienne.

1990 : Réunification du Yémen autour du président Ali Abdallah Salah.

1995 : Jean Tiberi succède à Jacques Chirac à la mairie de Paris.

Célébrations :

- Journée internationale de la biodiversité, établie par l'ONU.

- France : Martinique : commémoration de l'abolition de l'esclavage.

- Haïti : National Sovereignty Day (Journée de la souveraineté nationale), dédié au chef de l'État et à la culture haïtienne.

- Sri Lanka : Fête de la République (1972).

- Yémen : Jour de l'unification et Fête nationale (1990)

PRÉPARATION DE LA CAN-2015, EN ALGÉRIENNE OLYMPIQUE 1 - 1 SOUDAN

Fin de stage pour les Olympiques

La sélection olympique algérienne de football a bouclé, mardi soir, son stage entamé le 11 mai dernier au centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) en faisant match nul face à la sélection soudanaise (1-1) au stade Mustapha-Tchaker de Blida.



Said Ben

Les Algériens ont terminé la première période à leur avantage grâce à un but de leur attaquant de pointe, Oussama Derfelou, meilleur buteur du RC Arbaâ (Ligue 1), mais l'adversaire a réussi à égaliser dans les derniers instants de la partie au prix d'un penalty.

Le sélectionneur de l'équipe olympique algérienne le Suisse Pierre André Schurmann a retenu 24 joueurs évoluant en Ligue 1 et 2 professionnel 1 pour ce stage, entrant dans le cadre des préparatifs aux qualifications au championnat d'Afrique des nations CAN-2015.

Il est utile de rappeler que les joueurs de la sélection olympique algérienne ont gagné leurs précédents matchs amicaux contre les sélections du Qatar, du Mali, de la Tunisie et de l'Afrique du Sud.

Lors de ce match amical contre le Soudan, le sélectionneur des Olympiques algériens a donc profité pour parfaire les automatismes de ses joueurs et régler quelques problèmes d'ordre technique et tactique dans la perspective d'aborder la compétition africaine qui attend notre sélection olympique dans de très bonnes conditions.

Pour le moment, les joueurs rejoindront leurs clubs respectifs tout en bénéficiant de quelques jours de repos à l'issue de cette saison harassante.

Par la suite et pour poursuivre l'application de son programme initial, le sélectionneur Schurmann a changé le stage de son groupe prévu en Suisse début juin

ponctué de 3 matchs amicaux face à des clubs locaux par celui local puisqu'il a précisé que le prochain stage est prévu entre le 7 et le 18 juin au Centre technique de Sidi Moussa (Alger).

Le sélectionneur national a fait savoir à la presse à l'issue de cette rencontre amical contre le Soudan qu'il comptait accorder quelques jours de repos à ses capés à l'issue de la dernière journée du championnat de Ligue 1, le 30 mai en cours, avant de reprendre le travail le 7 juin.

Le technicien suisse a demandé la programmation de deux matchs amicaux à l'occasion du prochain regroupement. Il a informé à ce propos que l'Egypte pourrait être le sparring-partner de ses capés.

A noter que la sélection algérienne U23 est exemptée des deux premiers tours des éliminatoires du championnat d'Afrique 2015 de la catégorie.

26 sélections sont en course pour tenter de décrocher leur ticket pour le Sénégal, pays hôte, pour y disputer le sacre en décembre 2015 et un accessit direct pour les Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro.

Au prochain tour des éliminatoires du championnat d'Afrique 2015 des U-23, l'équipe olympique algérienne affrontera le vainqueur de la double confrontation entre la Sierra Leone et le Cameroun prévue fin mai 2015.

Le match aller entre ces deux formations aura lieu le 22 mai en Sierra Leone, tandis que la manche retour se déroulera le 29 mai au Cameroun.

L'équipe algérienne jouera le match « aller » du troisième et dernier tour qualificatif le 19 juillet prochain en

Algérie et se déplacera pour le match retour programmé entre le 31 juillet et le 2 août.

La phase finale du championnat d'Afrique des Nations des U-23 se déroulera du 5 au 19 décembre prochain au Sénégal.

Les trois premiers représenteront le continent aux Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, alors que le quatrième jouera les barrages contre le représentant asiatique.

En d'autres termes, cette CAN-2015 sera une véritable préparation pratique de nos Olympiques en prévision des qualifications des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016.

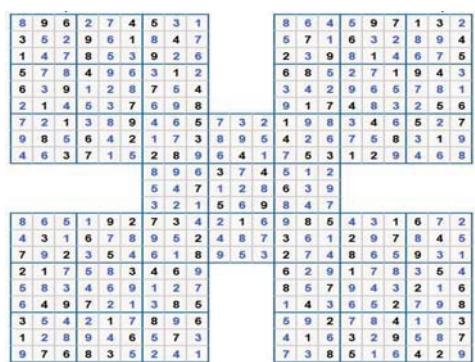
Et l'objectif de la sélection algérienne dans cette CAN-2015 est en toute logique de terminer sur le podium....

Et à ce propos justement et sur un éventuel échec lors de ses qualifications, le Suisse précise que son travail ne se limite pas uniquement à cette échéance, il indique que l'une de ses missions est de préparer des joueurs qui puissent intégrer l'EN A à court ou moyen terme, « Aujourd'hui nous avons beaucoup de binationaux dans l'équipe première, je suis un entraîneur des U23 et nous allons tout faire pour nous qualifier.

Mais j'ai également une vision pour la fédération, on cherche à développer le joueur du cru, nos stages très réguliers sont fait pour cela ».

Enfin, il indique qu'il travaille en étroite collaboration avec Christian Gourcuff dont il partage la vision, précisant que lui ne se consacrait quasi exclusivement qu'au championnat national.

Sudoku N°955



Solution

Mots Croisés N°955

HENRICHENONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERESE
ASPET■OUL■EN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

Mots Fléchés N°955

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SSI■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U23

Le prochain stage programmé entre le 7 et 18 juin

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23) effectuera son prochain stage entre le 7 et le 18 juin au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), en prévision des éliminatoires du Championnat d'Afrique de la catégorie, a indiqué l'entraîneur national, André Pierre Shurmann.

Les Verts, exempts des deux premiers tours des qualifications, préparent le dernier tour éliminatoire du rendez-vous continental qui les opposera en juillet et août prochains face au vainqueur de la double confrontation entre la Sierra Leone et le Cameroun. Les protégés de Shurmann ont bouclé mardi un nouveau regroupement par un match amical face au Soudan soldé par un nul (1-1) au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Le sélectionneur national a fait savoir à la presse à l'issue de cette rencontre qu'il comptait accorder quelques jours de repos à ses capés à l'issue de la dernière journée du championnat de Ligue 1, le 30 mai en cours, avant de reprendre le travail le 7 juin.

Le technicien suisse a demandé la programmation de deux matchs amicaux à l'occasion du prochain regroupement. Il informé ce propos que l'Egypte pourrait être le sparring-partner de ses capés.

Depuis qu'il a pris en mains la sélection nationale en septembre dernier, Shurmann réunit ses protégés deux à trois fois par mois. Les trois premiers à l'issue de la deuxième édition du championnat d'Afrique, prévue en décembre prochain au Sénégal, se qualifient directement aux Jeux Olympiques (JO) de Rio De Janeiro (Brésil) en 2016. Le quatrième disputera un match barrage face à une sélection d'Asie. Le football algérien est absent des JO depuis l'épreuve de 1980 à Moscou.



L'Algérie et le Soudan se neutralisent

La sélection algérienne des moins de 23 ans a été tenue en échec par son homologue du Soudan (1-1), mardi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida dans le cadre des préparatifs des deux équipes pour les éliminatoires du championnat d'Afrique de la catégorie qui aura lieu en décembre pro-

chain au Sénégal. Les Algériens ont terminé la première période à leur avantage grâce à un but de leur attaquant de pointe, Oussama Derfelou, meilleur buteur du RC Arbaâ (Ligue 1), mais l'adversaire a réussi à égaliser dans les derniers instants de la partie au prix d'un penalty. Les jeunes

des Verts, exempts des deux premiers tours des qualifications, préparent le dernier tour éliminatoire du rendez-vous continental qui les opposera en juillet et août prochains face au vainqueur de la double confrontation entre la Sierra Leone et le Cameroun. Les trois premiers à l'issue de la

deuxième édition du championnat d'Afrique se qualifient directement aux jeux olympiques de Rio De Janeiro (Brésil) en 2016. Le quatrième disputera un match barrage face à une sélection d'Asie. Le football algérien est absent des jeux olympiques depuis l'épreuve de 1980 à Moscou.

Vers l'organisation de deux matchs amicaux Algérie-Egypte en juin

La Fédération algérienne de football a engagé des discussions avec son homologue d'Egypte pour l'organisation en juin prochain deux matchs amicaux entre les sélections des moins de 23 ans des deux pays, a indiqué l'entraîneur de l'équipe algérienne de la catégorie, André Pierre Shurmann.

Le technicien suisse a vivement souhaité la programmation de ces deux rencontres entrant dans le cadre des préparatifs des deux formations pour les éliminatoires du championnat d'Afrique prévu en décembre prochain au Sénégal.

«Des discussions sont en cours entre les deux parties et j'espère qu'elles vont aboutir. Nous avons tant besoin de ce genre de rencontres pour bien préparer le dernier tour des éliminatoires qui approche à grand pas», a déclaré Shurmann à la presse à l'issue du match amical contre le Soudan (1-1), mardi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Les jeunes des Verts, exempts des deux premiers tours des qualifications, préparent le dernier tour éliminatoire du rendez-vous continental qui les opposera en juillet et août prochains face au vainqueur de la double confrontation entre la Sierra Leone et le Cameroun. Relevant sur ce nul concédé contre les Soudanais, l'entraîneur national a estimé que son équipe «méritait mieux», ajoutant que ses joueurs

ont pêché notamment par leur manque d'efficacité.

«Sans remettre en cause les qualités de l'adversaire, je pense que nous méritions de l'emporter si nous avions concrétisé les nombreuses occasions franches créées», a-t-il regetté.

Les Algériens ont terminé la première période à leur avantage grâce à un but de leur attaquant de pointe, Oussama Derfelou, meilleur buteur du RC Arbaâ (Ligue 1), mais l'adversaire a réussi à égaliser dans les derniers instants de la partie au prix d'un penalty signé Omar Emad.

L'entraîneur national a assuré, en revanche, que ce genre de rencontres lui permet de tirer beaucoup d'enseignements en vue des deux matchs qualificatifs pour la

rendez-vous continental, rappelant au passage qu'il a été contraint pour l'occasion de se passer des services de trois joueurs clés de son effectif, pour blessures.

Shurmann, s'est dit enfin optimiste quant aux chances de son équipe d'atteindre son objectif qui est de se qualifier d'abord au championnat d'Afrique puis viser un billet pour les Jeux Olympiques.

Les trois premiers à l'issue de la deuxième édition du championnat d'Afrique se qualifient directement aux Jeux Olympiques (JO) de Rio De Janeiro (Brésil) en 2016. Le quatrième disputera un match barrage face à une sélection d'Asie. Le football algérien est absent des JO depuis l'épreuve de 1980 à Moscou.

LES 10 MEILLEURS JOUEURS AFRICAINS D'EUROPE 2014-2015

Brahimi et Feghouli sélectionnés



Les internationaux algériens Yacine Brahimi et Sofiane Feghouli sont parmi les dix meilleurs joueurs africains qui ont le plus marqué la saison footballistique 2014-2015 en Europe, selon le magazine Jeune Afrique Le N.8 du FC Porto a brillé de mille feux cette saison avec le club portugais. Brahimi a disputé 41 matchs, marquant 13 buts dont six en Ligue des champions d'Europe.

Le meneur de jeu des Verts a reçu cette saison plusieurs prix, entre autres celui du footballeur africain BBC de 2014, le titre du meilleur joueur africain de la Ligue espagnole 2013/2014 ainsi que le titre du meilleur joueur arabe 2014.

Son compatriote du FC Valence Sofiane Feghouli s'est illustré lui aussi lors de la saison 2014-2015 avec son équipe en championnat d'Espagne et en Europa League.

Les dix meilleurs joueurs africains sélectionnés par Jeune Afrique sont soit champions avec leur clubs à l'instar de Didier Drogba (Chelsea) et Mehdi Bentia (Bayern Munich), ou ont illuminé la saison de quelques gestes de classe comme Yacine Brahimi.

La liste des dix meilleurs joueurs africains sélectionnés par «Jeune Afrique»: Yacine Brahimi (FC Porto), Sofiane Feghouli (Valence), Clinton Njie (Lyon), Mehdi Bentia (AS Roma), Ayem Abdennour, (AS Monaco) André Ayew (Marseille), Vincent Enyeama (Lille), Yannick Bolasie (Crystal Palace), Neeskens Kebano (Charleroi) et Didier Drogba (Chelsea).

CAN-2017 Annulation du match amical Egypte - Burundi

Le match amical devant opposer l'Egypte au Burundi jeudi à Alexandrie, dans le cadre de la préparation des deux sélections en prévision de la première journée des qualifications de la CAN-2017,

est annulé en raison de la situation qui règne dans la capitale Bujumbura, a indiqué mardi la Fédération égyptienne de football.

Selon la même source, l'équipe du Burundi n'a pas pu

quitter le pays en raison de la situation politique et sécuritaire à Bujumbura et de la fermeture de l'aéroport international. L'annonce fin avril de la candidature du président Pierre Nkurunziza à

un troisième mandat a déclenché une vague de manifestations à l'appel de l'opposition, réprimées par le pouvoir et suivies d'une tentative de coup d'Etat le 13 mai. En qualifications de la CAN-2017,

l'Egypte évoluera dans le groupe 7 en compagnie de la Tanzanie, du Nigeria et Tchad. Quant au Burundi, il a hérité du groupe 11 avec le Sénégal, Namibie et le Niger.

APS

ATHLÉTISME : Plus de 1 000 participants attendus au semi-marathon d'Oran le 22 mai



Plus de 1.000 participants, essentiellement des amateurs, sont attendus au deuxième semi-marathon de la ville d'Oran qui se déroulera vendredi 22 mai, sur 22 kilomètres à travers les principales artères de la capitale de l'Ouest, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Le départ et l'arrivée de cette course auront lieu au boulevard «Commandant Ferradj», en face du théâtre de verdure Hasni-Chekrone, a indiqué lors d'une conférence de presse, le représentant de l'agence de communication «Sport Events International», Abdelmadjid Rezkane.

Les inscriptions à cette manifestation sportive, organisée par «Sport Events International» en collaboration avec la ligue de wilaya de sport pour tous et la direction de la jeunesse et des sports, ont été déjà ouvertes sur Internet et se poursuivront au niveau de la maison de jeunes Maoued-Ahmed jusqu'à jeudi prochain à 20 heures, a-t-il fait savoir.

Les retardataires en provenance de l'intérieur du pays pourront s'inscrire le jour même du marathon, soit une demi-heure avant le coup d'envoi de cette compétition, a encore souligné M. Rezkane notant que nombre de clubs et d'organismes ont fait part de leur participation, dont Club Running d'Oran, Groupe de médecins d'Alger, la société Lafarge d'Alger et de l'Ouest, les clubs de Sûreté d'Oran, de Mostaganem, de Sidi Bel-Abbès, de Relizane et de Mascara et de la protection civile, a-t-il ajouté.

Les organisateurs ont signalé, par ailleurs, qu'une dizaine d'enfants trisomiques âgés entre 12 et 18 ans, participeront à titre symbolique à cette manifestation.

Ils entreront dans la compétition au niveau du dernier kilomètre de la course.

Quatre catégories de coureurs prendront part à cette compétition. Il s'agit des 18-30 ans, des 31-40 ans, des 41-50 ans et des 51 ans et plus. Les premiers de chaque catégorie seront récompensés. La participation à cet événement sportif est ouverte uniquement aux non licenciés. Les licenciés peuvent participer mais ne seront pas classés, a-t-on ajouté.

«Il n'aura pas de chronomètre. Notre objectif est de permettre à un grand nombre de courir», a déclaré Rezkane.

La première édition du semi-marathon d'Oran a eu lieu en septembre 2013 sur une distance de 21 kilomètres. Un millier de coureurs avaient pris part à cette manifestation sportive, placée sous le haut patronage du ministre des Sports et du Wali d'Oran.

A noter que «Sport Events International» a, à son actif, l'organisation de plusieurs événements de ce genre à travers le territoire national, notamment le Marathon des Dunes, le Marathon d'Alger, le Semi-marathon de la Mitidja et de Bordj Bou Arreridj et les «Foulées des Gazzelles».

APS

HANDISPORT/MONDIAUX-2015 : Les champions algériens honorés pour leurs performances

Les athlètes de la sélection algérienne handisports, ont été honorés mardi à Alger, par le ministère de la Jeunesse et des Sports après leur consécration aux 5^e Jeux Mondiaux handisports-2015 (réservés aux visuels) de Séoul en Corée du Sud (10-18 mai).



L'Algérie a terminé à la 11^e position mondiale, avec un total de sept médailles (4 or, 1 argent et 2 bronze), récoltées dans deux disciplines (judo, athlétisme), auxquelles s'ajoute un record du monde du jeune sprinteur Abdellatif Baka.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abdelkader Khomri, a tenu à féliciter les athlètes algériens lors d'une cérémonie organisée au restaurant du terrain du golf à Dely-Brahim (Algier).

«Vous nous avez procuré une bouffée d'oxygène avec vos belles performances et vous méritez toutes nos félicitations. Cela prouve encore une fois qu'il y a de l'ambition chez la jeunesse algérienne qu'il faudrait bien encadrer pour qu'elle puisse réaliser de

nouvelles performances», a notamment déclaré le ministre.

Le Ministère a attribué une enveloppe de 11.375.000 DA de récompense pour les athlètes et leur encadreurs qui seront réparties selon les performances réalisées.

L'Algérie a pris part au Jeux de Séoul avec un effectif de 17 athlètes dans trois disciplines sur les neuf inscrites au programme général, toutes qualificatives aux Jeux Paralympiques de Rio-2016.

Les sept consécrations algériennes ont été agrémentées par un record du Monde au 800m (T13), couru en 2:50:70 (battant l'ancien record du Cubain, Lazaro Rashid 2: 52. 50, détenu depuis 2007 à Rio). Sur le plan africain, l'Algérie a pris la première place devant

le Mozambique avec huit médailles dont 3 or.

Les consécrations algériennes en vermeil ont été l'oeuvre du sprinteur Abdellatif Baka avec deux titres mondiaux (1500m et 800m T13), Lynda Hamri (Longueur T12) et le judoka Mouloud Noura (-60 kg). Tandis que l'unique médaille d'argent a été remportée par le sauteur Bentria Firass au Triple saut (T11), en plus d'une médaille de bronze à la Longueur.

La dernière médaille de bronze est revenue au judoka Mehdi Meskine (-73kg).

Les Jeux mondiaux de Séoul auront permis à l'Algérie de glaner des places supplémentaires pour les prochains jeux Paralympiques de Rio-2016.

CAN-2015 (DAMES) : Stage de préparation en Italie pour les Camerounaises

La sélection féminine camerounaise de volley-ball peaufinera sa préparation en Italie fin mai, en prévision du championnat d'Afrique de (dames) prévu à Nairobi (Kenya) du 10 au 21 juin prochain, rapporte mardi la presse locale.

«Les Lionnes se rendront en Italie dans le cadre d'un partenariat que la Fédération camerounaise de volley-ball (Fecavolley) a signé avec l'ambassade d'Italie, pour la préparation des équipes féminines de volley-ball. La délégation devrait y passer une dizaine de jours», souligne la même source citant un

membre de la Fecavolley, ajoutant que le groupe des joueuses locales qui fera le déplacement en premier, sera rejoint sur place par les professionnelles.

Le stage d'Italie sera une continuité du travail, jusqu'à là par l'équipe, sous la conduite de l'entraîneur Marie-Andrée Afane, qui a été par la qualification des Lionnes de volley-ball aux Jeux africains de Brazzaville (septembre-2015).

Déjà, la sélection camerounaise avait effectué plusieurs stages au Cameroun avant de prendre part au tournoi de qualification aux Jeux de Brazzaville. Il faut rappeler que le

championnat d'Afrique des nations féminin de volley-ball aura lieu, pour la fois de suite à Nairobi au Kenya (pays de l'Afrique orientale).

Le tournoi de Nairobi est qualificatif à la coupe du monde féminine 2015 qui aura lieu du 22 août au 6 septembre au Japon.

Les Kényanes sont les championnes d'Afrique, un titre qu'elles avaient remporté chez elles, lors de la dernière édition (2013) face aux Camerounaises en finale.

Outre le Kenya et le Cameroun, le championnat d'Afrique de volleyball-2015 (dames) devra enre-

gistrer la participation de l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, le Sénégal, entre autres.

Quant à l'équipe nationale masculine, c'est à Doha (Qatar) à l'occasion d'un tournoi international au mois de juin et en Slovénie qu'elle va affûter ses armes pour l'édition 2015 du championnat d'Afrique des nations qui aura lieu du 20 au 31 juillet au Caire. L'Egypte est quintuple tenante du titre. Le vainqueur du tournoi et le finaliste seront qualifiés pour la Coupe du monde qui se déroulera au Japon du 8 au 23 septembre 2015.

AFROBASKET 2015 / ALGÉRIE : Harat confiant sur les chances de l'Algérie

Le basketteur algérien Mohamed Harat s'est dit «heureux» de la participation algérienne au prochain AfroBasket-2015 qui aura lieu du 19 au 30 août en Tunisie, et reste confiant sur les chances du Cinq national.

«Je suis confiant, mais je ne peux me prononcer sur les équipes de notre groupe. Exceptée la Côte d'Ivoire qui reste une belle équipe, je n'ai pas eu l'occasion de jouer contre le Cap Vert ni contre le Zimbabwe» a déclaré Harat sur le site de FIBA.com.

L'Algérie qui avait raté sa qualification pour la phase finale, a finalement bénéficié d'une des trois Wild cards et participera pour la 16^e fois au championnat

d'Afrique en évoluant dans le groupe D, aux côtés de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert et du Zimbabwe.

Le joueur de 25 ans qui évolue au FUS de Rabat (Maroc) reste optimiste quant aux chances de l'Algérie dans cette compétition qualificative pour les Jeux Olympiques de Rio de Janeiro en 2016 qui regroupe 16 équipes africaines.

«Dans ce type de compétition, il n'y a pas de calcul possible. Nous allons donner le meilleur de nous et je pense que nous avons une excellente occasion de montrer que nous méritons d'être en Tunisie et nous pouvons faire mieux qu'en 2013», a déclaré Harat en référence à la 12^e place occupée par l'Algérie il

y a deux ans à Abidjan en Côte d'Ivoire.

«Pour réussir en championnat d'Afrique, il faut des joueurs avec une assez grande expérience du haut niveau. Ce qui n'était pas notre cas en 2013 où la totalité des joueurs étaient à leur première participation à l'AfroBasket», a-t-il souligné.

«Chaque joueur a un objectif à atteindre et des rêves à réaliser dans chaque compétition. Et mon rêve est de voir mon pays à remporter l'AfroBasket», a conclu Harat.

L'Algérie est l'un des pays avec le plus grand nombre de participations à l'AfroBasket, et son meilleur résultat reste une deuxième place acquise au Maroc en 2001.

LUCA ZIDANE RATE SA PANENKA, MAIS QUALIFIE LES BLEUETS

Le gardien de l'équipe de France des moins de 17 ans a aussi arrêté trois tirs au but en demi-finale de l'Euro face à la Belgique (1-1, 2-1 aux tab)... Le gardien de l'équipe de France des moins de 17 a fait comme papa lors de la séance de tirs au but de la demi-finale de l'Euro contre la Belgique (1-1, victoire 2-1 aux tab), quelque part en Bulgarie. Une panenka pas mal tirée, mais un peu trop enlevée, puisque celle-ci a fait barre sortante au lieu de barre rentrante, façon Zinédine face à l'Italie en finale du Mondial 2006.



MOURINHO : «LE FUTUR DE CECH N'EST PAS ENTRE MES MAINS»

Le Portugais adorerait conserver son gardien tchèque mais il reconnaît qu'il ne peut l'empêcher de quitter Chelsea cet été.

«Pour moi, le scénario parfait serait qu'il reste avec nous. Il appartient à ce club et ce club fait partie de son histoire et de sa vie. C'est un gardien fantastique et il très important dans les vestiaires. J'ai essayé de lui montrer tout le respect que j'ai pour lui en le faisant jouer en Cup et en finale de la League Cup. Il a aussi joué quelques matches de Ligue des Champions et de Premier League.»

«Je fais en sorte qu'il se sente important, ce qu'il est, mais je peux comprendre qu'à 32 ou 33 ans, il ait encore envie de jouer chaque rencontre. Si c'était à moi de décider, il ne partirait pas mais son futur n'est pas entre mes mains».



DE GEA ÉLU JOUEUR DE LA SAISON

Manchester United a réuni tous les membres du club pour décerner ses récompenses de la saison, mardi soir. Et le trophée «Sir Matt Busby», remis au meilleur joueur de l'exercice 2014-2015, a été remporté par David De Gea.

Le gardien de but espagnol, que la presse anglaise annonce sur le départ au Real Madrid, n'a pas été le seul mis à l'honneur par les Red Devils. Andreas Pereira et Axel Tuanzebe ont été élus meilleurs joueurs des U21 et des U18. Les fans mancuniens, sollicités pour choisir le plus beau but de la saison, ont préféré celui inscrit par Juan Mata à Liverpool (1-2), le 22 mars dernier en Premier League. Le milieu de terrain avait réussi un splendide retour acrobatique.



Le Real a proposé 20 millions

Le Real Madrid est passé à l'attaque pour David De Gea le gardien international espagnol de Manchester United. Le joueur et le club merengue ont déjà trouvé un accord et le portier a refusé la dernière proposition de prolongation proposée par MU. Florentino Perez a donc débuté les négociations avec les Red Devils en proposant 20 millions d'euros au club anglais. Ce n'est évidemment qu'un début et le président du Real est sans doute pleinement conscient que le club anglais ne lâchera pas facilement prise. Mais ce n'est sans doute qu'une question de temps avant que les deux parties ne trouvent un accord que le Real espère, selon Marca, en dessous des 30 millions.

UN PORTIER NÉERLANDAIS POUR LE REMPLACER ?

En cas de départ de David De Gea, courtisé par le Real Madrid, Manchester United pourrait se tourner vers un gardien de but évoluant à l'Ajax Amsterdam. Si l'on en croit le Daily Mirror, les dirigeants mancuniens en pinceront pour Jasper Cillessen, le portier néerlandais âgé de 26 ans. Afin de s'attacher ses services, les Red Devils seraient disposés à débourser 25 millions de livres, soit 34,8 millions d'euros. Titulaire lors de la dernière Coupe du Monde, il avait alors comme sélectionneur un certain Louis van Gaal, à la tête de MU.



WALCOTT ET LE «GEL» DES NÉGOCIATIONS AVEC ARSENAL

Selon le London Evening Standard, les conditions proposées par les dirigeants londoniens n'emballeraient pas du tout Theo Walcott et ses conseillers. Tout ce beau monde attendrait une nouvelle proposition écrite, avec notamment un salaire revu à la hausse, avant d'étudier la possibilité de prolonger l'engagement. Malgré cela, Theo Walcott n'envisagerait pas encore de tourner le dos à l'Emirates Stadium où il a encore vécu une saison délicate à cause des blessures (3 buts en 18 matches).



Di Maria décide de rester à Man U

Après ses débuts ratés à Manchester United, mais toujours dans le viseur du PSG, Angel Di Maria indique aux fans mancuniens qu'il fera tout pour leur donner satisfaction la saison prochaine. Priorité absolue du Paris Saint-Germain quant au mercato estival à venir, Angel Di Maria ne pense pourtant pas avoir fini avec Manchester United, si l'on croit ses propos tenus dans les colonnes de the Mirror. «Je ne suis pas satisfait de ma saison, je suis parti du Real Madrid pour gagner des titres et la campagne a été mauvaise pour moi. Je suis frustré parce que je peux faire mieux. Je voudrais demander la patience aux fans, qui ont encore à voir le vrai Di Maria. Je sais que je peux faire beaucoup plus, cette année n'a pas été suffisante», clame le gaucher de Rosario comme pour se lancer un défi à lui-même.



FÊTE NATIONALE

Le Président
Bouteflika félicite
son homologue
camerounais

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue camerounais, Paul Biya, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa «pleine disponibilité» à approfondir les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«La célébration de la fête nationale de la République du Cameroun m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos sincères félicitations auxquelles je joins mes voeux de santé et de bien-être pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple camerounais frère», écrit le Président Bouteflika dans son message.

«C'est aussi l'occasion pour moi de vous réitérer ma pleine disponibilité à la poursuite et à l'approfondissement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays et de vous renouveler l'intérêt que j'attache à la consolidation de la concertation entre l'Algérie et le Cameroun sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», a ajouté le chef de l'Etat.

ALGÉRIE - GUINÉE
Des liens
historiques

Le président du Conseil de la Nation Abdelkader Bensalah et l'ambassadeur de la République de Guinée à Alger Ousmane Diallo Baldi ont passé en revue les relations bilatérales et affirmé la volonté des deux pays de renforcer la coopération, a indiqué hier un communiqué du Conseil.

Lors d'une visite de courtoisie que l'ambassadeur guinéen a rendu à M. Bensalah, les deux parties ont évoqué «les liens historiques existant entre l'Algérie et la Guinée et affirmé la volonté commune des deux pays de renforcer la coopération par le dialogue et l'échange de visites».

L'ambassadeur guinéen a souhaité que «la visite attendue du président de la République de Guinée en Algérie puisse constituer une étape importante dans le renforcement de la coopération».

DIPLOMATIE
M. Mohamed
Berrah, nouvel
ambassadeur
d'Algérie au Laos

Le gouvernement de la République démocratique populaire du Laos a donné son agrément à la nomination de M. Mohamed Berrah, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République démocratique populaire du Laos, avec résidence à Hanoi, indique hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS

Le président
Bouteflika
reçoit la
présidente de
l'Assemblée
nationale serbe

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger la présidente de l'Assemblée nationale de la République Serbe, Maja Gojkovic, en visite officielle en Algérie.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, Mme Gojkovic a indiqué avoir eu avec le président Bouteflika des discussions «très riches sur des points très concrets», soulignant l'exis-

tence de «tout un éventail de domaines dans lesquels les deux pays peuvent coopérer tant au plan politique qu'économique».

«Nous avons aussi évoqué les relations amicales traditionnelles qui unissent nos deux pays et nos deux peuples que nous voulons raviver», a-t-elle ajouté.

«Le président (Bouteflika), qui est un réel et fidèle ami de la République de Serbie, a permis à ces bonnes relations de perdurer aujourd'hui», a-t-elle dit. Mme Gojkovic a indiqué, par ailleurs, que le chef de l'Etat l'a chargé d'inviter, en son nom, le président de la République de Serbie ainsi que son chef du gouvernement à effectuer une visite officielle en Algérie. «Il y aura aussi des visites au niveau ministériel qui seront couronnées par des accords sur divers projets», a-t-elle conclu.

Les relations d'amitié au centre des entretiens entre M. Ould Khelifa et Mme Maja Gojkovic

Les relations «traditionnelles» d'amitié et les voies et moyens de leur promotion au plus haut niveau étaient mardi à Alger, au centre des entretiens entre le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa et la présidente de l'Assemblée nationale de la République Serbe, Maja Gojkovic. La présidente de l'Assemblée nationale Serbe a indiqué dans une déclaration

à la presse à l'issue de ces entretiens, avoir abordé avec M. Ould Khelifa «les voies et moyens à même de renforcer la coopération entre les deux parlements, dans le cadre de la consolidation de la coopération bilatérale entre les deux pays». Elle a en outre ajouté avoir convenu avec M. Ould Khelifa de «la poursuite de ce processus qui a vu jusqu'à présent, la tenue de plusieurs réunions de haut niveau au sein

des deux parlements». La responsable serbe a, dans ce cadre, souligné que les deux parties «œuvreront durant la prochaine réunion pour parvenir à un accord de coopération dont les principales dispositions porteront sur la politique extérieure, la défense, l'économie et l'égalité des sexes». Ce futur accord, concerne aussi l'échange d'informations dans le cadre de la lutte antiterroriste. Mme Gojkovic a

salué «la riche expérience» de l'Algérie dans ce domaine, ajoutant que son pays «est ouvert sur cette expérience et veut en tirer profit». La présidente de l'Assemblée nationale de la République Serbe, Maja Gojkovic, avait entamé mardi une visite officielle de trois jours en Algérie, à l'invitation de M. Ould Khelifa, qui avait effectué à son tour une visite officielle en novembre dernier en Serbie.

Recueillement à la mémoire des Martyrs de la guerre de Libération nationale



La présidente de l'Assemblée nationale de la République serbe, Maja Gojkovic, s'est recueillie hier au sanctuaire des martyrs (Alger) à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale. Mme Gojkovic était accompagnée, à cette occasion, du vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Djamel Bouras. La présidente de l'Assemblée nationale serbe a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la

mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale.

Mme Gojkovic a visité par la suite le musée du Moudjahid où elle a reçu des explications sur les différentes étapes de l'histoire de l'Algérie, notamment la Guerre de libération nationale. La présidente de l'Assemblée nationale serbe a entamé mardi une visite officielle en Algérie, à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed-Larbi Ould Khelifa.

ALGÉRIE - EGYPTE
Grine s'entretient avec des responsables égyptiens sur le renforcement de la coopération médiatique

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a rencontré mardi au Caire, en marge de sa visite en Egypte pour prendre part aux travaux du Conseil des ministres arabes de l'information prévu jeudi, des responsables égyptiens du secteur des médias pour examiner les moyens de renforcement de la coopération bilatérale dans ce domaine.

M. Grine a notamment rencontré le président du Conseil des secrétaires de l'Union égyptienne des Radios et Télévisions, Issam Al Amir, avec lequel il a évoqué la situation des médias dans les deux pays, l'échange d'expériences entre les radios et télévisions algérienne et égyptiennes et de programmes radiophonique et télévisuel ainsi que les moyens de réalisation de productions médiatiques communes. Les deux parties ont également examiné la possibilité de création d'une commission médiatique commune algéro-égyptienne à la faveur de la convention signée par les deux pays lors de la réunion fin 2014 de la Grande Commission mixte algéro-égyptienne sous la prési-

dence du Premier ministre Abdelmalek Sellal et son homologue Ibrahim Mahleb. Le ministre qui effectuait une visite au siège de la Radio et de la Télévision égyptienne a salué cette occasion pour se rendre au réseau «Sawt Al Arab», relevant de la même structure eu égard à ce qu'il représente comme symbole pour la Révolution algérienne.

La visite a permis au ministre de faire une déclaration en direct sur les ondes de cette radio qui avait soutenu la Révolution algérienne et la lutte des peuples algérien pour sa libération. Le ministre avait visité, dans la matinée, l'entreprise El Ahram où une réception a été organisée par les membres du Conseil d'administration de cette entreprise médiatique, en présence d'une élite d'écrivains, de poètes et de personnalités médiatiques.

Dans le même cadre, le ministre devrait visiter hier la «Media production city» qui abrite la majorité des chaînes satellitaires égyptiennes ainsi que le siège des satellites (Nilsat), dans la cité du 6 octobre.

ALGÉRIE - HONGRIE
Impulsion à la coopération bilatérale

La coopération bilatérale et les moyens de son développement ont été au centre d'une rencontre hier à Alger, entre le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, et l'ambassadrice de Hongrie à Alger, Helga Katalin Pritz.

La rencontre a porté sur «les domaines de coopération et les moyens de la développer dans l'intérêt des deux pays» et sur l'importance de tirer profit de l'expérience hongroise dans plusieurs domaines à travers la multiplication des contacts et de la coopération entre les opérateurs économiques, a indiqué un communiqué du Conseil de la Nation. Les deux parties ont évoqué également les «grandes opportunités d'investissement en Algérie sur la base de l'intérêt mutuel» et procédé à un échange de vues autour de plusieurs questions d'intérêt commun.